

R A P P O R T D E G E S T I O N D U G R O U P E R A I F F E I S E N 2 0 0 3

RAIFFEISEN



INSTRUCTION



RETOUR Cliquez sur ce bouton pour retourner à la page précédente.



AGRANDIR Cliquez sur ce bouton pour agrandir l'affichage.



PAGE D'ACCUEIL/CONTENU Cliquez sur ce bouton pour retourner à la page de la table des matières, où vous pouvez sélectionner directement le chapitre souhaité.



IMPRIMER Cliquez sur ce bouton pour ouvrir la fenêtre vous permettant d'imprimer le document (recto-verso). Pour n'imprimer qu'une seule face, veuillez sélectionner le document «pdf pour impression» sur la page d'accueil Raiffeisen.



CONTINUER Cliquez sur ce bouton pour passer à la page suivante.



REDUIRE Cliquez sur ce bouton pour afficher les pages agrandies de nouveau en mode normal.

TABLE DES MATIÈRES

CLIQUEZ SUR LE CHAPITRE SOUHAITÉ.

-01-

Chiffres-clés du Groupe Raiffeisen	6
La marque «Raiffeisen», gage de succès	12
L'activité du Groupe Raiffeisen sur le marché	20
Politique de risque	20
Notre responsabilité vis-à-vis de la société	30
Marche des affaires	44
Bilan du Groupe	52
Compte de résultat du Groupe	53
Tableau de financement du Groupe	54
Annexe aux comptes de groupe	55
Informations sur le bilan	68
Informations se rapportant aux opérations hors bilan	80
Informations sur le compte de résultat	84
Rapport sur la révision des comptes annuels consolidés	87
La structure du Groupe Raiffeisen	90
Les Banques Raiffeisen dans les cantons	91
Les fédérations régionales	92
Organes de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen	93
Organigramme de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen	94
Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe	99
Bilan – Aperçu sur 5 ans	100
Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans	101
Caractéristiques essentielles du Groupe Raiffeisen	104
Impressum	

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE RAIFFEISEN 2003



CHIFFRES - CLÉS

	2003 en mio. CHF	Variation en %	2002 en mio. CHF	Variation en %	2001 en mio. CHF
Bilan					
Total du bilan	102'140	10,2	92'684	12,5	82'409
Prêts et crédits à la clientèle	81'377	7,2	75'901	7,2	70'821
Fonds de la clientèle	74'718	9,2	68'393	10,3	62'025
Fonds de la clientèle en % des prêts et crédits	91,8%		90,1%		87,6%
Compte de résultat					
Résultat des opérations d'intérêts	1'579	8,8	1'451	9,4	1'326
Résultat des opérations de commissions	128	7,7	119	- 5,0	126
Produit brut	1'908	9,0	1'750	8,5	1'613
Charges d'exploitation	1'052	3,1	1'020	9,3	934
Bénéfice brut	856	17,3	730	7,5	679
Bénéfice du Groupe avant impôts	593	13,3	523	44,4	362
Bénéfice du Groupe	453	5,6	429	28,1	335
Bénéfice brut par collaborateur (en milliers de CHF)	144,3	11,4	129,5	- 0,2	129,8
Charges d'exploitation en % du résultat brut	55,1%		58,3%		57,9%
Fonds propres					
Total du capital propre	4'805	10,9	4'334	11,7	3'881
Rendement du capital propre (ROE)	9,9%		10,5%		9,0%
Fonds propres/total du bilan (taux de fonds propres)	4,7%		4,7%		4,7%
Tier 1 Ratio	9,5%		9,0%		8,6%
Tier 2 Ratio	14,0%		13,3%		12,6%
Indications sur le marché					
Part du marché hypothécaire (estimations)	13,0%		12,7%		12,2%
Part du marché de l'épargne (estimations)	16,8%		16,8%		16,3%
Nombre d'habitants de la circonscription	6,6	3,6	6,3	15,4	5,5
Effectif des coopérateurs	1'180'700	6,6	1'107'354	9,9	1'007'589
Ressources					
Effectif des collaborateurs (par tête)	7'353	3,6	7'098	5,7	6'715
dont apprenti(e)s	642	0,9	636	8,2	588
Unités de personnel	6'058	4,3	5'806	6,2	5'466
Emplacements Raiffeisen	1'249	- 2,3	1'278	- 0,9	1'290
Nombre de Bancomat	1'157	5,3	1'099	10,0	999
Gestion de fortune					
Nombre de dépôts	250'803	4,3	240'369	1,3	237'378
Total volume des dépôts	22'202	12,1	19'809	- 1,5	20'109
Volume des fonds de placement Raiffeisen	7'499	6,6	7'034	- 7,8	7'627
Opérations de crédit					
Pertes effectives	168	134,8	72	24,3	58
en % des prêts et crédits	0,206%		0,094%		0,081%
Prêts et crédits non rémunérés	373	30,9	285	- 12,9	327
en % des prêts et crédits	0,458%		0,375%		0,462%



Union Suisse

des Banques Raiffeisen

Relations publiques

Case postale

9001 St-Gall

Téléphone 071 225 85 24

Fax 071 225 86 50

Internet: www.raiffeisen.ch

E-mail: pr@raiffeisen.ch

Maquette: [freicom ag](http://freicom.ag), St-Gall

Impression: Druckerei Flawil AG

Photos: Christof Sonderegger,

Rheineck (photos du Rhin),

mehrbild, St-Gall (portraits)

Ce rapport est également
disponible en allemand, en
italien et en anglais.



*«Le principe de toute chose est l'eau, substance primordiale
dont procède et dans laquelle retourne chaque chose.»*

Thalès de Milet

-02-

Château d'eau de l'Europe, la Suisse est le berceau de nombreux lacs, torrents et rivières. Depuis toujours, ils forment l'unique réseau naturel qui couvre tout le territoire, même si de nos jours les voies fluviales sont de moins en moins exploitées pour le transport. Fabuleux spectacle de la nature depuis leur source jusqu'aux portes de notre pays, les cours d'eau constituent également un réservoir d'eau et donc une ressource vitale pour l'homme.

A l'image des rivières de Suisse, le réseau des Banques Raiffeisen couvre tout le territoire national et approvisionne l'ensemble du pays en prestations bancaires modernes. Nous avons donc choisi cette année d'illustrer notre rapport de gestion avec des photos d'un fleuve, en l'occurrence le Rhin, parce qu'il représente parfaitement la compétence de notre banque.

Le Rhin, dont le parcours est illustré par ces photos depuis sa source jusqu'à la frontière, est également un symbole de vie. Nous vous invitons à «lire» ces images dans la perspective de votre propre parcours de vie. Quels que soient l'endroit et le moment, si la Banque Raiffeisen peut apporter une contribution positive à votre parcours, nous le ferons avec plaisir: ouvrons la voie.

R A P P O R T D E G E S T I O N D U G R O U P E R A I F F E I S E N 2 0 0 3





Se recueillir. Il y a comme un instant de recueillement avant même que la vie ne reprenne ses droits: sortie dans un écrin rocheux, l'eau bientôt commencera son voyage en suivant un cours qu'elle ne connaît pas encore.

Lac de Toma à la source du Rhin antérieur



LA MARQUE « RAIFFEISEN », GAGE DE SUCCÈS

- 06 -



Franz Marty, Président du Conseil d'administration du Groupe Raiffeisen

«Le modèle de coopérative que représente Raiffeisen est plus que jamais d'actualité.»

Une relation de proximité avec la clientèle et des prestations attrayantes combinées à l'engagement professionnel de collaborateurs motivés sont au nombre des facteurs qui contribuent au succès du Groupe Raiffeisen. Dans l'entretien ci-après, Franz Marty et Pierin Vincenz en évoquent d'autres, ainsi que les défis auxquels Raiffeisen doit faire face.

Une nouvelle fois, le Groupe Raiffeisen peut se prévaloir d'un excellent exercice. Depuis des années, le succès du Groupe suit une courbe ascendante. Comment l'expliquez-vous?

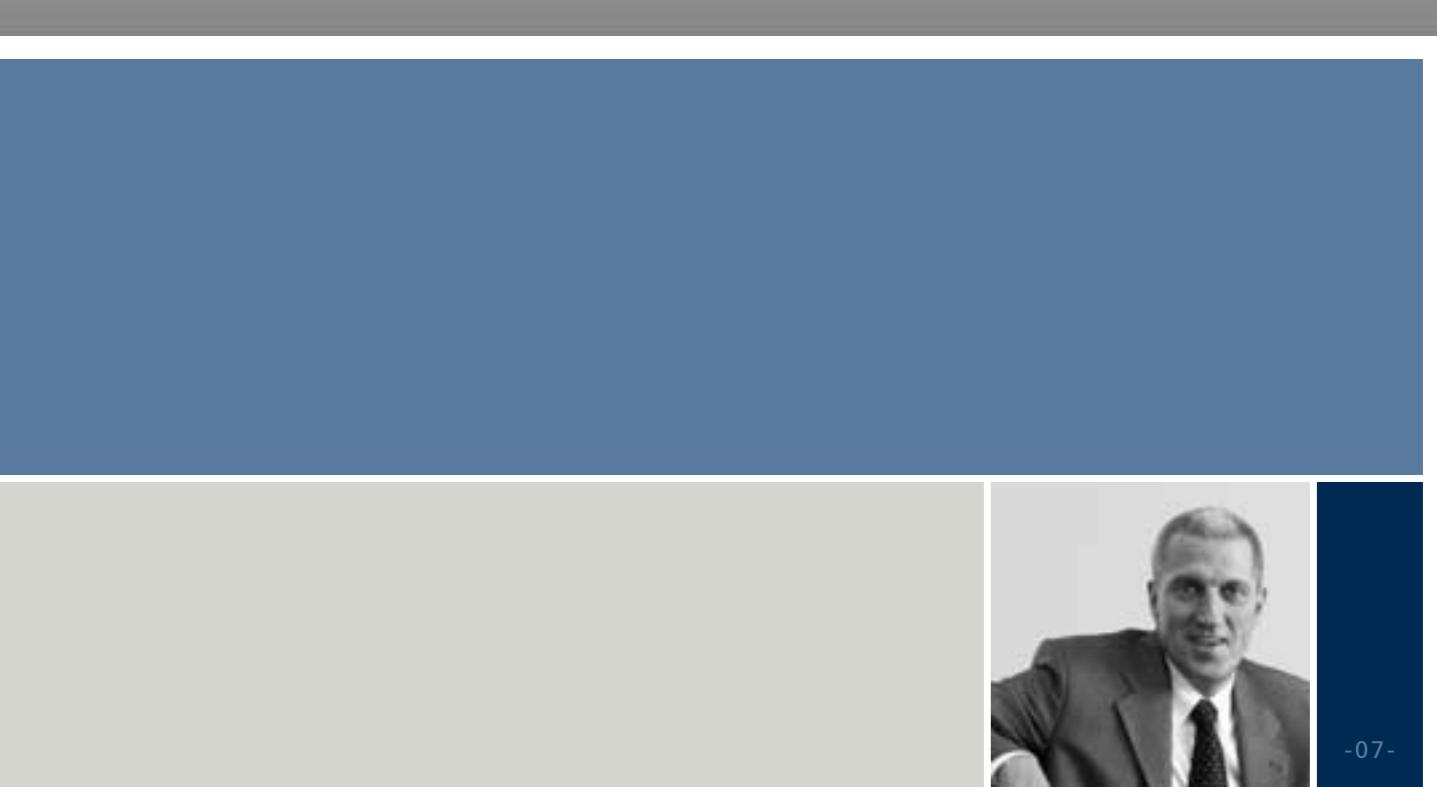
Pierin Vincenz: Pour que le succès soit au rendez-vous, la conjonction de plusieurs facteurs est indispensable. Premier élément qui porte ses fruits: la proximité avec la clientèle, qui fait que nos clients se sentent pris au sérieux. Deuxième élément: Raiffeisen se distingue en tant que partenaire fiable par la constance de sa stratégie. Mais ces deux facteurs n'auraient aucun impact si nous n'étions pas en mesure de proposer des produits concurrentiels à des prix raisonnables. Chez Raiffeisen, la clientèle peut faire confiance aux compétences professionnelles de nos conseillers.

Franz Marty: Raiffeisen bénéficie en outre d'une excellente image de marque, résultat du travail de développement et de mise en œuvre très sérieux déployé ces dernières années. Le modèle de coopérative que représente Raiffeisen est plus que jamais d'actualité.

Projetez-vous un instant dans l'avenir: le Groupe Raiffeisen est-il en train de connaître la fin d'une phase de forte croissance, ou celle-ci va-t-elle se poursuivre?

Vincenz: On nous a déjà annoncé plusieurs fois que cette croissance élevée allait prendre fin, mais il en est allé autrement. Cela dit, la concurrence est devenue sensiblement plus âpre. Nous n'avons toutefois pas entièrement épuisé notre potentiel de croissance, qui diffère selon les régions concernées, mais l'évolution sera peut-être plus lente que ces dernières années.

Marty: Je suis persuadé que nous pouvons encore nous développer: les conditions pour que cela se fasse sont réunies dans chacune des Banques Raiffeisen. L'esprit d'entreprise qui les anime restera perceptible sur le marché.



- 07 -

Quelles ont été vos préoccupations majeures l'an passé?

Marty: Le Conseil d'administration s'est entre autres penché sur son propre fonctionnement en posant les jalons nécessaires à une activité efficace. L'objectif principal visé a été le suivant: adapter encore davantage la taille, la composition et l'organisation du Groupe Raiffeisen aux exigences d'un gouvernement d'entreprise approprié.

Vincenz: Les discussions à grande échelle menées avec les Banques Raiffeisen au sujet de l'orientation stratégique à imprimer à notre Groupe au cours des prochaines années ont été au cœur de nos préoccupations. Forts des résultats obtenus, nous allons poursuivre la consolidation de nos points forts ces prochaines années, à savoir la proximité avec la clientèle et l'attractivité de nos prestations, et procéder à des ajustements modérés dans des domaines complémentaires.

Franz Marty, quel regard portez-vous sur votre première année au poste de Président du Conseil d'administration?

Marty: J'ai eu le plaisir de remplir une mission extrêmement stimulante dans une entreprise dirigée de manière très professionnelle. Sur le plan organisationnel, je savais déjà que concilier les souhaits de la base avec les exigences de la direction stratégique n'irait pas toujours sans heurts. Mais l'engagement dont nos collaboratrices et nos collaborateurs ont fait preuve à tous les échelons m'a impressionné et me donne confiance pour l'avenir.

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE RAIFFEISEN 2003



Le secteur hypothécaire, activité clé de Raiffeisen, subit une concurrence de plus en plus rude. Comment y réagissez-vous?

Vincenz: La concurrence s'est intensifiée depuis quelque temps déjà, ce qui ne nous a pas empêchés de gagner des parts de marché et illustre au besoin que le prix n'est pas le seul critère déterminant. Une prestation de conseil professionnelle qui place la sauvegarde des intérêts à long terme de la clientèle au centre de ses activités équivaut à un facteur tout aussi déterminant. Quant à la conduite des relations avec les clients, il est indéniable que nous continuerons à y attacher une grande importance.

Marty: La conjugaison des compétences de conseil de nos collaborateurs sur site et d'un développement centralisé des produits nous permettra également de réagir rapidement sur le marché à l'avenir.

Raiffeisen est tributaire des opérations d'intérêt. Prévoyez-vous des mesures pour réduire cette dépendance?

Vincenz: Les opérations d'intérêt resteront notre plus importante source de revenus à l'avenir. Nous y veillons en poursuivant une politique de crédit prudente et en nous prémunissant de manière professionnelle contre les risques liés au bilan. Parallèlement, nous étendons notre activité de conseil (finance et prévoyance), pour laquelle Raiffeisen constitue également le partenaire fiable habituel.

Travailler pour Raiffeisen constitue une perspective attrayante pour les salariés. A quoi cela est-il dû?

Marty: Nous offrons à nos employés de la latitude entrepreneuriale lorsqu'il est possible de la traduire directement dans les faits. Ils apprécient cette marge de manœuvre qui rend leur travail intéressant. Les personnes qui nous rejoignent sont étonnées par le climat de travail qui prévaut chez nous: axé sur la performance, il n'en reste pas moins agréable et humain.

Quels défis allez-vous devoir relever ces prochaines années?

Vincenz: Nous voulons poursuivre notre croissance sur le marché, exploiter des opportunités grâce à notre statut de groupe homogène et veiller au contrôle permanent de nos processus. Une gestion rationnelle des coûts revêt une importance décisive dans un environnement caractérisé par des marchés rassasiés.

Marty: Nous tenons à consolider les points forts de la marque Raiffeisen et à nous positionner en tant que prestataire professionnel de services financiers. Quant à notre présence sur site, elle se doit de satisfaire aux exigences d'une clientèle actuelle et contemporaine. Nous allons pour ce faire accorder une plus grande importance à la promotion de nos collaborateurs, dont la motivation et le professionnalisme constituent la pierre angulaire du succès de Raiffeisen.





Faire ses premiers pas. Quelles perspectives prometteuses sur le chemin de la vie: des objectifs aussi élevés que les cimes enneigées, des idées aussi variées et riches que la nature.

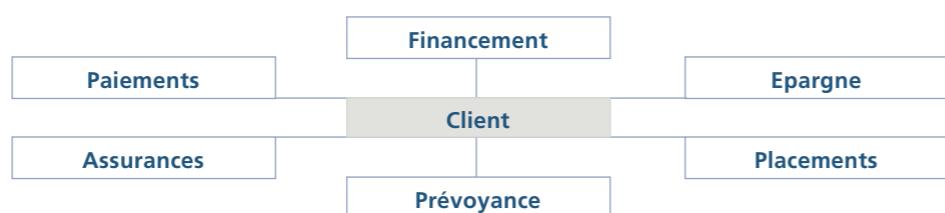
Piz Vial



L'ACTIVITÉ DU GROUPE RAIFFEISEN SUR LE MARCHÉ

-12-

Les Banques Raiffeisen offrent à leurs clientes et clients des solutions optimales pour toutes les questions financières importantes. De l'épargne classique au financement de la propriété en passant par la prévoyance, les opérations de Bourse et le conseil financier. Mais la Banque Raiffeisen est aussi la bonne adresse pour tout ce qui concerne la planification de la retraite et les questions d'assurance.



Les activités développées par le Groupe durant l'année sous revue sont commentées dans les pages qui suivent conformément au modèle d'affaires ci-dessus, qui répond aux besoins de la clientèle sous les modules «Financement», «Epargne», «Placements», «Prévoyance», «Assurances» et «Paiements». Les conseillères et conseillers Raiffeisen appliquent ce modèle dans les activités de conseil global qu'ils proposent à leurs clients.

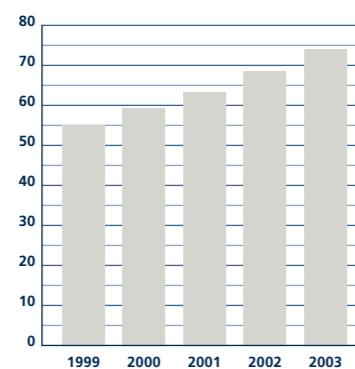
Financement

A la mi-juin 2003, le Groupe Raiffeisen a été le premier groupe bancaire de Suisse à abaisser son taux d'intérêt de référence pour les hypothèques variables de premier rang à 3%, soit un plancher historiquement bas.

Les opérations hypothécaires étant particulièrement attrayantes en Suisse, la concurrence dans ce domaine a continué de s'intensifier. En témoign, d'une part, une guerre des prix très sensible, alimentée par de nouveaux modèles tarifaires, de l'autre, l'apparition de nouveaux acteurs sur le marché, comme Postfinance qui, en collaboration avec UBS, utilise de nouveaux modèles de distribution. Le Groupe Raiffeisen a néanmoins pu accroître une fois encore ses prêts hypothécaires de façon notable puisque ceux-ci ont enregistré une progression de 8,1%, donc largement supérieure à celle du marché (+ 5%).

Des taux d'intérêts à un niveau historiquement bas, un marché immobilier évalué correctement, des attentes de plus en plus élevées en matière de surface habitable et de standing dans l'aménagement des logements en propriété sont autant de facteurs permettant à Raiffeisen de tabler pour les années à venir sur une croissance persistante de ses opérations hypothécaires.

Hypothèques 1999-2003
(en mrd de CHF)



Le domaine des affaires hypothécaires est et restera un domaine où le conseil tient un rôle prépondérant. Il en découle que les éléments caractéristiques des Banques Raiffeisen, à savoir leur «niveau de compétence élevé en matière de conseil», leur «proximité avec la clientèle», la «célérité des voies de décision» et des «conditions équitables» demeureront à l'avenir également des facteurs de succès décisifs.

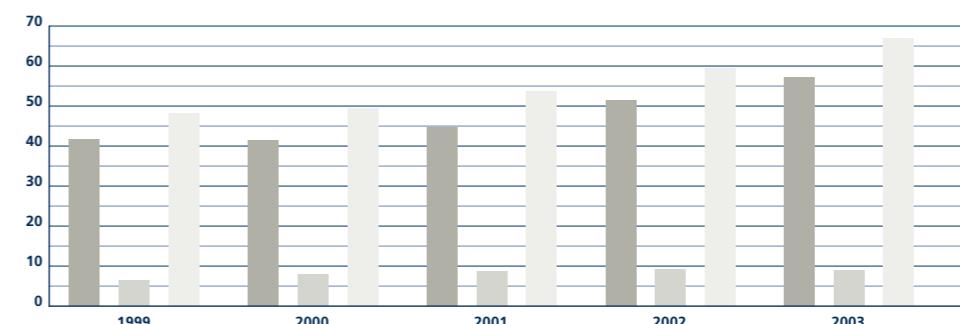
Epargne

Conformément aux lois du marché, les taux servis sur l'épargne ont également enregistré un plus bas historique. Cependant, grâce à une inflation très faible, le résultat sur intérêts réel peut aujourd'hui être considéré comme satisfaisant, en comparaison historique. C'est pourquoi la tendance en faveur de l'épargne bancaire classique s'est maintenue. Le Groupe Raiffeisen a ainsi vu ses fonds d'épargne augmenter de plus de 11%.

Dernier point, et non des moindres: suite à l'effondrement de grandes entreprises, la quête de sécurité des investisseurs dans leurs placements a continué de s'affirmer ces dernières années. Le rôle déjà important joué par les dépôts d'épargne et de placement auprès des banques et des compagnies d'assurances devrait s'en trouver renforcé et voir se ralentir quelque peu les transferts en faveur des opérations sur titres généralement observés en période de hausses boursières. Les modifications d'ordre juridique liées à l'introduction possible de l'épargne-logement pourraient conférer un essor supplémentaire à l'épargne bancaire. Grâce aux avantages intéressants qu'elles proposent à leurs sociétaires, les Banques Raiffeisen continueront de jouer à l'avenir un rôle significatif sur ce marché.

Robert Signer, Chef
du département Succursales
et Crédits

«Le domaine des affaires hypothécaires est et restera un domaine où le conseil tient un rôle prépondérant.»

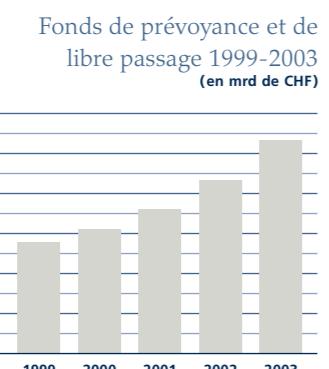
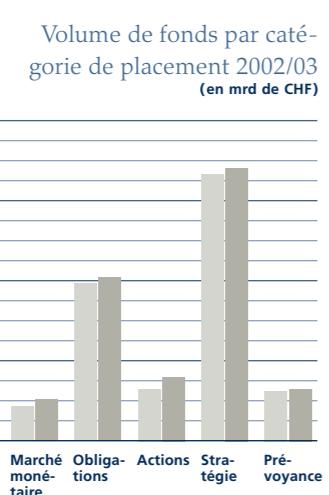
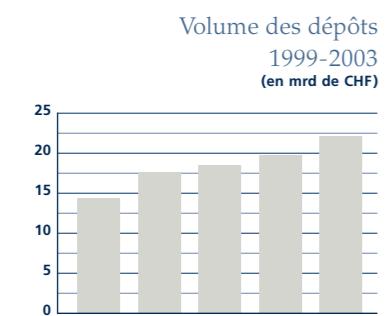


Epargne bancaire 1999-2003
(en mrd de CHF)

■ Dépôts d'épargne et de placement
■ Obligations de caisse
■ Epargne bancaire totale

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE RAIFFEISEN 2003





Placements

La baisse boursière a crevé son plancher en mars 2003. A compter de cette date, les chiffres d'affaires réalisés sur titres ainsi que les volumes des fonds de placement et des dépôts ont à nouveau fortement augmenté. Cette tendance réjouissante devrait se poursuivre si la reprise conjoncturelle annoncée se confirme.

Diverses nouveautés seront introduites en 2004 afin d'accroître la compétitivité du Groupe Raiffeisen dans le domaine des opérations sur titres et d'offrir à la clientèle une gamme de prestations plus attrayante. Des développements conséquents seront ainsi apportés à l'épargne en fonds de placement très populaire de Raiffeisen pour en renforcer la souplesse et la fonctionnalité, ainsi qu'à l'outil de conseil financier «FIT». Quant aux tarifs des opérations de fonds et de dépôt, ils seront réexaminiés et dotés d'une structure nettement plus transparente.

Prévoyance

Les nouvelles négatives concernant diverses caisses de pension et l'avenir incertain de la prévoyance étatique (AVS) ont été omniprésentes dans les médias en 2003 en matière de prévoyance. Ces incertitudes ont également entraîné une augmentation de la prévoyance liée (pilier 3a). Les fonds de libre passage ont à nouveau enregistré une hausse supérieure à la moyenne, à laquelle le taux de chômage élevé a contribué comme par le passé.

Les chiffres détaillés sont disponibles dans les rapports de gestion distincts de la Fondation de prévoyance et de la Fondation de libre passage Raiffeisen.

Assurances

Le Groupe Raiffeisen dispose, avec Helvetia Patria Assurances, d'un partenaire solide et bien introduit pour les affaires d'assurance. Un partenaire fiable est un atout important pour pouvoir proposer avec succès des services complémentaires, en particulier lorsque la situation du marché est difficile. Les affaires d'assurance ont ainsi enregistré une progression constante au cours de l'exercice sous revue et les Banques Raiffeisen ont pu continuer d'approfondir leur savoir-faire en la matière.

Des prestations portant sur la propriété du logement dans son ensemble viendront prochainement compléter l'offre de Raiffeisen en matière d'assurance.

Paiements

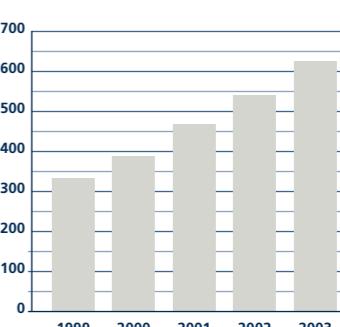
Carte Maestro • L'opération de changement de nom est terminée: les cartes nouvellement émises ne comportent plus de logo ec et s'intitulent désormais cartes Maestro. Avec la fonction Maestro, la carte de débit des banques suisses est devenue un moyen de paiement utilisable dans le monde entier. Cette prestation sensiblement améliorée justifie une augmentation du droit annuel, qui passe à 30 francs, à compter de 2004.

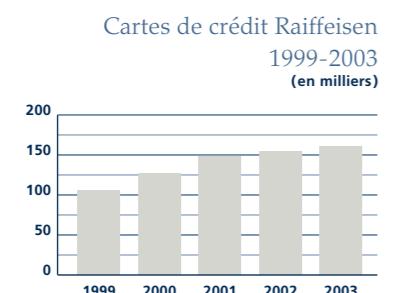
Le développement constant du réseau des points d'acceptation permettra à la carte Maestro de devenir un moyen de paiement de plus en plus important sur le plan international au cours des prochaines années. Autre facteur concourant au développement positif de la carte Maestro de Raiffeisen: sa validité en tant que «Passeport musées», une prestation supplémentaire offerte gratuitement aux clients.

Patrik Gisel, Chef du département Marché et Distribution

«Le succès des Banques Raiffeisen se fonde sur une relation de proximité avec la clientèle vécue quotidiennement et qui trouve dans le sociétariat une expression incomparable.»

Cartes Maestro de Raiffeisen 1999-2003 (en milliers)





Cartes de crédit • La saturation croissante du marché des cartes de crédit entraîne un durcissement de plus en plus prononcé de la concurrence. Les divers émetteurs de cartes de crédit rendent par conséquent leurs produits plus attrayants en y associant un nombre croissant de prestations complémentaires (programmes de bonus, services en ligne, etc.). Viseca Card Services SA, partenaire de Raiffeisen pour les opérations de cartes de crédit, propose désormais les prestations «MyAccount» (compte de carte de crédit en ligne) et «MyWine» (offres intéressantes de vin) aux titulaires de cartes.

Refinancement

Deux éléments ont caractérisé l'année 2003 en matière de refinancement: la politique monétaire souple poursuivie par la Banque nationale suisse et le niveau élevé de liquidités détenues par la clientèle. Le nouvel afflux de fonds de la clientèle a permis de financer la croissance du volume des prêts et crédits accordés à la clientèle. Au total, la Banque centrale de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen a enregistré un afflux de fonds en provenance des Banques Raiffeisen et des succursales de l'ordre de 172 millions de francs. En outre, le Groupe Raiffeisen n'a plus renouvelé les prêts sur lettre de gage échus (de l'ordre de 350 millions de francs) en raison de cet afflux massif de fonds de la clientèle. Les besoins de refinancement sur le marché des capitaux se sont par conséquent limités à la couverture des échéances dans le bilan de la Banque centrale. Au cours de l'exercice sous revue, la trésorerie a refinancé un total de 233 millions de francs sur le marché des capitaux par le biais de placements privés.

Négoce

Il a été possible d'augmenter le résultat total des opérations de négoce par rapport à l'an passé. La Banque centrale a accordé une importance particulière au développement du négoce des billets de banque. Afin d'accroître la compétitivité des Banques Raiffeisen, les écarts entre les cours acheteur et vendeur ont été considérablement réduits. Par ailleurs, les frais de livraison ont été fortement abaissés. La collaboration stratégique avec MSE (Mat Securities Express AG) a permis d'améliorer la qualité et de distribuer les billets dans l'organisation de façon plus sûre via le Cash Center. L'extension du service de négoce profite également à un nombre croissant de banques tierces.

Gestion du risque de crédit

Malgré la nouvelle augmentation des parts de marché, les coûts liés au risque de crédit ont continué d'évoluer à un niveau très bas en 2003, ce qui s'explique par divers facteurs. Dans le cadre de leur politique uniforme relative au risque de crédit et leurs décisions de crédit, les Banques Raiffeisen ont continué d'appliquer les principes éprouvés et sensibles aux risques encourus et encore amélioré leur professionnalisme pour ce qui est de l'évaluation de la solvabilité et du traitement des crédits. S'agissant des demandes de crédit plus complexes, en 2003, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen a de nouveau mis à la disposition des Banques Raiffeisen, outre des méthodes et processus standardisés, des ressources personnelles en vue d'évaluer les crédits et de gérer les positions en souffrance. Des analyses exhaustives portant sur l'évolution de l'économie et des secteurs ont aidé les Banques Raiffeisen à évaluer les risques que comportent les opérations de crédit commerciales. La Banque centrale a quant à elle restreint ses risques en établissant des limites pour risques pays et produits. Enfin, la gestion du portefeuille de crédit au niveau du Groupe a permis d'obtenir une vue d'ensemble des risques de crédit et d'introduire diverses mesures destinées au contrôle du portefeuille.

Suite aux nouvelles prescriptions en matière de fonds propres de Bâle II, le développement méthodique de la gestion du risque de crédit a pris un nouvel essor. Conscients que les exigences augmentent à une cadence de plus en plus rapide, nous avons encore affiné le processus de gestion du risque de crédit destiné à identifier, mesurer, évaluer, gérer et circonscrire systématiquement les risques de défaillance.

Le Groupe Raiffeisen saisit ces risques de défaillance de manière systématique et en se basant sur une réglementation uniforme. Les modifications apportées aux prescriptions en matière d'établissement des comptes ont entraîné l'adaptation des directives relatives à la constitution et à la dissolution des correctifs de valeur individuels pour risques de défaillance.

La réorganisation de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen au 1^{er} octobre 2003 a également eu des répercussions sur la gestion du risque de crédit. Un comité nouvellement constitué pour traiter des risques coordonne notamment, outre les risques liés au marché et opérationnels, les risques de crédit du Groupe Raiffeisen.





**Trouver la voie. Eurêka, le premier passage à travers la vie est trouvé:
les berges sont régulières et confèrent un sentiment de sécurité. Rares sont les
obstacles, seuls les rochers surplombants sont déchiquetés.**

Gorges du Rhin



La politique de risque de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et du Groupe Raiffeisen définit les fondements de la gestion et du contrôle des risques pour le Groupe, afin d'en limiter les effets négatifs sur les revenus et de prévenir le Groupe Raiffeisen contre des pertes extraordinaires extrêmement lourdes.

Dans l'environnement global de risque du Groupe Raiffeisen, il importe de mettre sur pied une organisation du risque axée sur les besoins distincts des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe. Les méthodes de gestion des risques communes à l'ensemble du Groupe font, le cas échéant, l'objet d'une application uniforme. Facteur de stabilité et de continuité, une culture du risque et du contrôle responsable contribue également à asseoir notre succès.

Les risques revêtent de multiples facettes, sont complexes, interdépendants et soumis à l'influence de facteurs organisationnels internes au Groupe. Une solide culture du risque et une gestion du risque aussi intégrée qu'exhaustive sont fortement tributaires de la direction générale des affaires et de son gouvernement d'entreprise, tout particulièrement pour les établissements financiers.

C'est en tenant compte de cet environnement dynamique que des pans importants de la politique de risque 2003 ont fait l'objet d'un réexamen approfondi afin d'être adaptés à la donne actuelle.

Responsabilités principales

Le *Conseil d'administration* est responsable des fondements de la politique de risque du Groupe Raiffeisen. Il définit les bases de la gestion et du contrôle du risque, détermine la capacité et la propension au risque du Groupe Raiffeisen et prescrit les limites de risque les plus importantes qui en découlent.

La *Commission d'examen* épaulle le Conseil d'administration dans ses activités de surveillance de la Direction pour ce qui a trait à l'efficacité des systèmes de contrôle interne ainsi qu'aux finances et à la comptabilité. Elle s'assure de la qualité de la Révision interne et externe et de la coopération entre les deux.

La *Direction* est responsable de la mise en œuvre de la politique de risque et attribue les limites de risque aux unités chargées de la gestion des risques dans le cadre des directives du Conseil d'administration.

Il incombe en principe au *Chef du département Banque centrale* et au *Chef du département Succursales et Crédits* de s'occuper des positions présentant un risque de crédit ou de marché dans leurs départements respectifs. Si nécessaire, ils doivent prendre des mesures correctives (selon le profil de risque agrégé de leur portefeuille ou du risque inhérent à des positions spécifiques). En matière de risques opérationnels, la responsabilité revient aux chefs de département des secteurs d'activité concernés. C'est à eux d'identifier les risques et d'introduire des mesures adaptées afin de les minimiser.

Le *Risk Controlling* est subordonné au Président de la Direction et responsable de récapituler les positions de risque du Groupe Raiffeisen ainsi que d'édicter les directives et normes nécessaires. Il lui incombe également de mettre en œuvre les processus de contrôle indépendants au sein des unités d'affaires.

Egalement placé sous l'autorité du Président de la Direction, le *Compliance Office* aide le management à s'acquitter de ses tâches dans le respect des exigences légales et réglementaires en vigueur et des principes éthiques, et de manière à prévenir les conflits d'intérêt. En la matière, le Compliance Office s'emploie en priorité à éviter les risques liés au droit, aux réglementations et à la réputation, en particulier lors du lancement de nouveaux produits.

La *Révision interne* soutient le Conseil d'administration, la Commission d'examen et la Direction dans l'exécution de leurs tâches en leur fournissant des avis objectifs et indépendants quant à l'efficacité des processus de contrôle et de gestion des risques.

Le savoir-faire, la compétence, l'expérience et l'intégrité, mais aussi l'attitude du management et de l'ensemble des collaborateurs, sont déterminants pour la réputation de l'entreprise. Car le Groupe Raiffeisen n'est pas sans savoir que, si la confiance se gagne pas à pas, elle peut se perdre en un rien de temps.

Processus de gestion des risques

Le Groupe Raiffeisen s'appuie sur un processus de gestion des risques qui couvre toutes les catégories de risques. Il porte sur les cinq éléments clés suivants:

L'identification des risques • Elle a lieu en particulier dans le cas de nouveaux produits et de nouvelles affaires, mais également dans le cas d'événements extérieurs ainsi que dans le cadre de la surveillance des portefeuilles.

La mesure et l'évaluation des risques • Elle se fait à l'aide de méthodes et de modèles éprouvés, eux-mêmes vérifiés en toute indépendance par le Risk Controlling.



La gestion des risques • Le Livre de négoce et le Livre bancaire définissent, conformément au principe de la séparation des pouvoirs, l'organisation des compétences en matière de relations avec la clientèle et de prise, de régulation et de traitement des risques. La gestion des risques revient aux gestionnaires de risque désignés à cet effet et qui, dans les limites fixées, assument personnellement la responsabilité des risques qui sont pris.

La limitation des risques • les risques de marché et de crédit sont circonscrits par les limites générales fixées chaque année par le Conseil d'administration. Les risques opérationnels sont quant à eux limités par des impératifs qualitatifs et des exigences liées à l'exploitation.

Le contrôle des risques • le Risk Controlling est en premier lieu responsable du respect et de la mise en application des principes de risque, de la politique de risque et des limites alors que le Compliance Office s'assure du respect des prescriptions légales et de l'obligation de diligence. Un rapport exhaustif portant sur toutes les catégories de risque à surveiller est établi à l'attention du management (à tous les niveaux).

Catégories de risque

Le Groupe Raiffeisen gère trois catégories de risque distinctes:

Le *risque de crédit* est défini comme la défaillance possible d'une contrepartie pendant la durée du crédit, ou comme la répartition des défaillances au sein d'une catégorie précise de solvabilité sur une moyenne à long terme. Pour le Groupe Raiffeisen, les risques de crédit proviennent de contreparties individuelles ou groupées.

Le *risque de marché* désigne les pertes sur les positions avec effet sur le bilan et sur celles hors bilan encourues par la banque en raison de modifications des prix du marché, comme les taux d'intérêt, les cours des monnaies étrangères et des actions, etc.

Les *risques opérationnels*, à savoir les risques qui ne sont pas pris activement par le Groupe Raiffeisen mais qui résultent de l'exploitation des unités d'affaires. Ils sont dus à des défaillances de processus et de systèmes internes, ou encore à des erreurs humaines. Dans cette catégorie de risque, le Groupe Raiffeisen inclut également les risques juridiques et les risques liés à des événements externes (catastrophes naturelles, par exemple).

Dans la mesure où ces risques ne seraient pas identifiés, gérés et contrôlés correctement, le Groupe Raiffeisen pourrait s'exposer à des pertes financières, mais aussi à une détérioration de sa réputation.

Risques de crédit

Ce sont avant tout les Banques Raiffeisen qui sont confrontées aux risques de crédit. Il s'agit principalement de prêts et crédits à la clientèle et d'engagements conditionnels accordés à une ou plusieurs personnes physiques ou à des clients commerciaux. Par client commercial, on entend les très petites et petites entreprises dirigées par des entrepreneurs et actives dans les circonscriptions des Banques Raiffeisen. La plus grande partie de ces risques de crédit est couverte.

Les risques de crédit auxquels est confrontée l'Union Suisse des Banques Raiffeisen résultent des risques de contrepartie (opérations réalisées avec des banques commerciales, la clientèle d'entreprises, la clientèle institutionnelle et celle du secteur public ainsi que les opérations d'équivalent crédit). Constituent également des risques de cette catégorie, les opérations hors bilan telles que les instruments financiers dérivés. Ceux-ci sont convertis en leur équivalent crédit respectif au moyen de facteurs internes. Cette approche correspond à une définition élargie des risques de contrepartie.

Les unités d'affaires du Groupe Raiffeisen, à savoir les Banques Raiffeisen, la Coopérative de cautionnement, Raiffeisen-Leasing et l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, gèrent leurs risques de crédit à l'aide d'une approche globale dont les éléments clés sont le processus d'octroi de crédits, la surveillance des crédits et le processus de réexamen périodique. Et une méthode de provisionnement adéquate des risques de crédit vient compléter ce dispositif. Le Groupe Raiffeisen considère une créance comme menacée («impaired») lorsque sa valeur comptable est supérieure à la valeur actuelle des versements d'intérêts et des remboursements de capital effectivement escomptés, incluant le cas échéant la réalisation des garanties disponibles. Dans cette catégorie, les crédits sont considérés comme en souffrance («non performing») pour les comptes rendus externes en cas de retard supérieur à 90 jours dans le paiement des intérêts, du capital ou des frais. Les notions «en souffrance» et «menacé» ne sont pas identiques, bien qu'un retard de paiement puisse constituer le premier indice d'une menace pesant sur une créance dans certaines circonstances. Des directives applicables à l'échelle du Groupe ont été établies afin de garantir que les créances menacées fassent l'objet d'une évaluation aussi systématique qu'équitable.

Tant les engagements vis-à-vis d'une contrepartie donnée que les risques de crédit globaux sont restreints au moyen d'un système de limites. Le système de rating des contreparties commun à l'ensemble du Groupe Raiffeisen permet de surveiller les risques de crédit et de déterminer les ratios de rentabilité ajustés en fonction des risques. Toutes les contreparties impliquant un risque de contrepartie effectif ou potentiel se voient attribuer un rating qui, allié au taux de défaillance attendu pour le type de transaction concerné, est utilisé pour définir les pertes à escompter d'une position de crédit ou d'un portefeuille de crédits.



La mesure des risques de crédit s'appuie sur un outil de gestion interne qui calcule les pertes escomptées et inattendues sur la base des probabilités de défaillance définies à l'aide des ratings crédit. Le modèle d'exposition au risque de crédit mis au point spécialement pour le calcul des risques de défaillance a été élargi et validé. Les résultats obtenus viennent corroborer les attentes élevées, notamment pour le portefeuille grand public. Ces calculs ne servent qu'à satisfaire les besoins en information du management. La confrontation des estimations avec les pertes effectives permet d'ajuster régulièrement la méthodologie.

Les ratings pays et les limites de pays sont les principaux instruments de la gestion du risque de pays. Tout comme les ratings de contrepartie, les ratings de pays prennent en compte la probabilité d'une crise survenant dans un pays, qui pourrait menacer les engagements du Groupe Raiffeisen. Le règlement concernant les opérations à l'étranger autorise les engagements dans des pays dont le rating Standard & Poor's est au minimum BBB. Les ratings comparables et reconnus établis par d'autres agences sont également admis. L'engagement de la banque dans tous les pays est soumis à un examen minutieux et limité par des plafonds de risques par pays définis par la Direction. L'engagement étranger maximal est, de par les statuts, limité à 5% (pondérés en fonction du risque) de la somme du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen.

Risques de marché

Les techniques suivantes sont notamment utilisées pour mesurer les risques de marché:

La méthode *Value at risk* évalue la perte potentielle d'un portefeuille donné, à un horizon et à une probabilité donnés, sur la base des éléments historiques du marché. Cette méthode est utilisée pour estimer les risques dans le Livre de négociation. Le modèle *Value at risk* reposant sur des événements passés et dépendant de la qualité des données sur le marché disponibles, le Risk Controlling soumet chaque trimestre le portefeuille à des «contrôles a posteriori» et examine l'origine de toutes les divergences afin de procéder, le cas échéant, aux rectifications qui s'imposent.

D'autres mesures permettent de limiter les pertes potentielles. Les risques inhérents aux transactions de négociation sont circonscrits au moyen de limites en matière de risque, de volume, de portefeuille et de perte. Outre ces mesures, des ratios de risque, processus, contrôles indépendants et solutions proactives destinés à prévenir les dépassements de limites permettent d'éviter les risques excessifs. Une réévaluation régulière des positions contractées et des analyses de risque indépendantes constituent l'assise de ces mesures.

Le Groupe Raiffeisen est en premier lieu exposé aux risques de crédit du fait des opérations de négociation de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. A cet égard, les principales positions présentant un risque de marché résultent des opérations de négociation impliquant des actions, des instruments de taux, des produits de change, des métaux précieux et des dérivés. La gestion du bilan du Groupe Raiffeisen est également source de risques de marché pour la trésorerie de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, dans la mesure où c'est cette dernière qui assume le risque de taux d'intérêt à long terme supporté par les Banques Raiffeisen et les entreprises du Groupe. La trésorerie utilise principalement la sensibilité aux variations de taux pour quantifier le risque de taux. Cette sensibilité traduit les répercussions d'une hausse parallèle des taux d'un point de base sur la valeur actuelle nette de toutes les positions exposées au risque de taux. L'effet sur les revenus au niveau de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et du Groupe Raiffeisen est calculé en parallèle.

Risques opérationnels

La mission première du Controlling des risques opérationnels réside dans la détection précoce des risques internes à l'entreprise ainsi que dans la remise au management de rapports actuels et pertinents. La gestion des risques opérationnels échoit aux fonctions de ligne concernées. Le Contrôle des risques opérationnels se divise en quatre catégories: les risques d'exploitation au sens strict, le Compliance, le controlling des projets et la sécurité informatique.

Dans le cadre de l'exercice du pouvoir réglementaire détenu par l'Union Suisse des Banques Raiffeisen à l'encontre des Banques Raiffeisen, le Contrôle des risques opérationnels est chargé de réunir et d'analyser des informations susceptibles d'annoncer un «développement défavorable» de certaines Banques Raiffeisen. Les informations en question sont



préparées en fonction d'un contexte spécifique et mises à la disposition des diverses instances décisionnelles au sein de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

Le Contrôle des risques opérationnels supervise en outre le règlement des suspens de la Révision interne et externe auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe pour le compte de la Direction.

Le Groupe Raiffeisen accorde traditionnellement une très grande attention au respect du principe «Know your Customer», et a pour ce faire défini et mis en place des normes internes qui, sous bien des aspects, ont été intégrées dans son activité commerciale. Les dispositions concernant la lutte contre le blanchiment d'argent viennent renforcer et élargir ce principe. Le Groupe Raiffeisen investit de façon conséquente, aussi bien dans la formation de son personnel que dans des technologies, afin de disposer de données actuelles lui permettant d'identifier les transactions et personnes suspectes en matière de blanchiment d'argent. Les processus appliqués pour vérifier l'identité du client et surveiller les transactions sont optimisés en permanence eu égard à l'évaluation des risques, aux pratiques en vigueur au sein de la branche, aux exigences réglementaires et aux progrès technologiques.

Compte tenu de la multiplication et de la complexité croissante des projets au sein du Groupe Raiffeisen, le processus de gestion des projets a été totalement remanié; ce perfectionnement a également eu une incidence sur le Controlling des projets. Celui-ci a renforcé le contrôle systématique de la gestion des projets, et notamment l'analyse des risques susceptibles de compromettre le succès d'un projet.

De par la nature de leur activité commerciale, les établissements financiers dépendent fortement de leur infrastructure informatique. Sont de surcroît d'une importance capitale pour le Groupe Raiffeisen (en raison de son organisation décentralisée dans toute le Suisse) une infrastructure informatique sûre et des plans d'urgence adaptés en vue du maintien de ses activités. La Banque peut ainsi protéger ses intérêts vis-à-vis de sa clientèle et remplir ses obligations aussi bien légales que réglementaires. Les directives, normes et procédures en matière de sécurité informatique font par conséquent l'objet de développements cons-

tants. Des comptes rendus réguliers informent la Direction et le Conseil d'administration des domaines de risques importants.

Perspectives

Le Groupe Raiffeisen consacre au processus de gestion des risques d'importantes ressources en personnel et technologie. S'appuyant sur une politique de risque clairement définie, sur des méthodes de mesure des risques adaptées et sur des structures en conséquence, il s'est doté d'un système intégré de gestion des risques.

En étroite collaboration avec les spécialistes de ses unités d'affaires, le Groupe Raiffeisen suit de près les développements concernant la révision des dispositions sur les fonds propres édictées par les Accords de Bâle et se prépare à leur mise en œuvre. Dans une première phase de conception, les répercussions de cette révision sur le Groupe Raiffeisen ont été analysées sur les plans financier et de l'organisation. A partir de ces informations, ont été formulées des bases de décision concernant l'approche réglementaire à viser et l'architecture informatique nécessaire. En s'appuyant sur ce qui précède et en tenant compte de l'hétérogénéité du Groupe Raiffeisen, la Direction a décidé d'appliquer en premier lieu au Groupe Raiffeisen l'approche dite «standard» (relevant du droit de surveillance) aux risques de crédit et l'approche «indicateur de base» aux risques opérationnels. Par cette démarche, elle prend en compte la nature des opérations et leurs risques inhérents. La Direction est toutefois consciente que le fait de satisfaire aux exigences minimum relevant du droit de surveillance n'apporte aucune plus-value à la gestion des risques. C'est pourquoi elle envisage de professionnaliser davantage la gestion des risques au moyen de projets internes. Le cadre conceptuel de ces projets sera couvert par les exigences découlant de l'approche basée sur les notations internes. Dans ce contexte, il convient de considérer les développements apportés au modèle Credit Risk Exposure comme une tentative de concevoir un rating basé sur la probabilité de défaillance, satisfaisant aux exigences réglementaires et adéquat pour un portefeuille grand public spécifique à Raiffeisen.





Se ressourcer. Une première étape est franchie, l'eau retrouve son calme et se laisse aller à s'alanguir dans la nature. Les premiers «trophées» s'échouent sur le rivage, les premiers succès montrent que l'on se trouve sur le droit chemin.

Lac de Sufers



NOTRE RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DE LA SOCIÉTÉ

-30-

C'est précisément en ces temps difficiles que l'on prend la pleine mesure de la notion de responsabilité, car seule sa prise en compte permet l'élosion de valeurs durables et une qualité de vie authentique. Aussi est-il nécessaire, pour ne pas se cantonner à un constat fait du bout des lèvres, de remettre à plat certaines idées préconçues et de prendre conscience des nouveaux enjeux.

La notion de responsabilité a des ramifications profondes et nous renvoie à des conséquences. Car concrètement, être responsable signifie répondre en tous points de ses actes, et des fautes commises dans leur accomplissement. Molière n'avait pas tort lorsqu'il déclarait au XVIIe siècle: «Nous ne sommes pas seulement responsables de ce que nous faisons, mais aussi de ce que nous ne faisons pas». Cette affirmation peut être aisément transposée aux activités économiques de toute entreprise. Face à ses interlocuteurs (les clients, les collaborateurs, les investisseurs et le public), l'entreprise est tenue de suivre une ligne d'action économique respectant des principes éthiques, sociaux et environnementaux. En contrepartie, ses interlocuteurs témoignent leur confiance à l'entreprise, confiance qui constituera la pierre angulaire de son succès.

Organisées en coopératives, les Banques Raiffeisen jouissent d'un grand capital de confiance au sein de la population helvétique, ce qu'atteste l'augmentation constante du nombre de sociétaires. Selon un sondage du Reader's Digest mené auprès de consommateurs, Raiffeisen a par ailleurs été sélectionnée pour la troisième fois consécutive comme l'établissement bancaire le plus digne de confiance. Conjuguer les principes coopératifs et impératifs économiques constitue également un objectif fondamental des Banques Raiffeisen en Suisse, et la forme du sociétariat équivaut à un instrument parfaitement adéquat pour l'atteindre.

Au sein du Groupe Raiffeisen, il convient de distinguer les 470 Banques Raiffeisen juridiquement autonomes de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. A ce jour et au-delà de leurs états financiers, les Banques ne sont pas obligées de divulguer les données relatives à leur bilan écologique à l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Le chapitre consacré à l'environnement dans cette partie du rapport de gestion porte donc exclusivement sur les activités de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen en la matière.

Gouvernement d'entreprise

Pour Raiffeisen en tant que groupe bancaire de forme coopérative, bon nombre de questions sur la «gouvernance d'entreprise» se posent dans un contexte un peu différent de celui d'une entreprise cotée en Bourse. La structure démocratique caractérisant Raiffeisen s'oppose à la prise en compte d'intérêts trop particuliers. Les principes directeurs de Raiffeisen sont l'optimisation plutôt que la maximisation du profit, l'autolimitation et l'engagement en faveur du développement économique et social des sociétaires ainsi que des communautés locales au sein des circonscriptions. La décentralisation des responsabilités constitue un facteur déterminant pour le succès du Groupe Raiffeisen. Ainsi, les décisions ne sont pas prises par l'Union Suisse des Banques Raiffeisen à St-Gall, mais par les Banques Raiffeisen présentes sur site. La responsabilité de direction est dès lors répartie de manière fédérale.

L'activité commerciale de Raiffeisen s'oriente en fonction de quatre groupes d'interlocuteurs, représentés dans le «carré magique». Celui-ci prend en compte les intérêts des sociétaires, des clients, des collaborateurs et du public de façon aussi équilibrée que possible:

- En échange de leur mise de fonds, les sociétaires obtiennent des droits de participation, l'accès à des crédits avantageux, à des prestations préférentielles et surtout à des contacts au sein de la communauté des sociétaires.
- Les Banques Raiffeisen accordent une attention toute particulière aux relations avec leurs clients, au nombre desquels figurent en premier lieu plus de 1,2 million de sociétaires. Ces relations doivent s'inscrire dans le long terme, être durables, fiables, personnelles et équitables.
- Autre groupe important: les plus de 7300 collaborateurs. Les nouveaux emplois ont certes augmenté en nombre ces dernières années, mais leur qualité s'est également accrue. Raiffeisen soutient parfaitement la comparaison avec ses concurrents sur le marché de l'emploi pour ce qui est de la formation continue et des opportunités de carrière.

Kurt Zobrist, Chef du département Office de révision

«Les Banques Raiffeisen s'en tiennent à la devise de penser globalement et d'agir localement»

Les quatre groupes d'interlocuteurs concernés par notre activité commerciale

Sociétaires	Client(e)s
Collaborateurs	Public



• Le public constitue le quatrième groupe du carré magique. Aucun autre groupe bancaire n'offre un soutien aussi considérable aux associations et manifestations locales que les Banques Raiffeisen. A titre de contribuable local, elles versent en outre leur dû aux finances de leur commune d'implantation.

La rémunération des dirigeants d'entreprise est le sujet de discussion le plus vivement débattu dans le public pour ce qui a trait au gouvernement d'entreprise. En raison de leur implantation locale et de leur environnement régional, ni les Banques Raiffeisen ni l'Union Suisse des Banques Raiffeisen ne divulgueront aucun chiffre à ce sujet. Une enquête réalisée lors d'un sondage externe a conclu que la rémunération des dirigeants de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen (comparée à celle de banques à la situation similaire et axée principalement sur le marché suisse) se situait dans une moyenne raisonnable. De ce fait, les performances réalisées dans ce domaine dans le respect de la culture propre à Raiffeisen peuvent être qualifiées de modérées.

Au cours des deux dernières années, le Groupe Raiffeisen a développé ses activités de Compliance en vue d'atteindre un niveau satisfaisant aux exigences actuelles. Le point fort de l'année 2003 a été l'application des nouvelles dispositions en matière de blanchiment d'argent. A l'heure actuelle, chaque Banque Raiffeisen compte une personne mandatée à cet effet.

Conseil d'administration du Groupe Raiffeisen • Il incombe au Conseil d'administration du Groupe Raiffeisen d'assumer la haute direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, ainsi que la surveillance et le contrôle de la gestion des affaires, de la Direction et de l'Office de révision. Ce conseil se compose de 15 membres. La majorité d'entre eux exerce une activité professionnelle principale à l'extérieur du Groupe Raiffeisen, ce qui garantit une composition variée du Conseil (économie, politique et représentation de divers groupes d'intérêt).

Le Conseil d'administration élit en son sein la Commission d'examen dont font partie le président, le vice-président ainsi qu'un autre membre. La Commission soutient le Conseil d'administration en matière de politique de risque (cf. p. 20 pour des informations détaillées).

La première mesure prise à l'issue des discussions approfondies sur la gouvernance d'entreprise a été d'augmenter la fréquence des séances au cours de l'année sous revue. Cette démarche permet de garantir des décisions et des discussions dans les meilleurs délais sur des sujets à l'ordre du jour. Une fois par an, le Conseil d'administration s'accorde une retraite et un temps de réflexion pour évaluer sa propre activité. La Direction informe le Conseil d'administration sur l'évolution de ratios importants dans un rapport mensuel.

Conseil de surveillance du Groupe Raiffeisen • Il a pour mission de surveiller les activités du Conseil d'administration et la gestion des affaires de la Direction de même que l'Office de révision et d'agir en tant qu'organe de contrôle.

Conseil d'administration et du Conseil de surveillance des Banques Raiffeisen • Le large appui du Conseil d'administration du Groupe dans l'économie et le public trouve son prolongement au sein des Banques Raiffeisen. L'assemblée générale locale élit les membres du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance des Banques Raiffeisen. Les membres de ces conseils veillent à garantir un juste équilibre entre les souhaits des diverses Banques Raiffeisen et ceux des sociétaires.

Direction du Groupe Raiffeisen • Il incombe à la Direction d'assurer l'orientation stratégique du Groupe Raiffeisen. Il s'agit notamment d'identifier les influences et modifications liées à l'environnement pertinentes pour l'organisation Raiffeisen, de développer les stratégies nécessaires et de prendre les mesures d'application correspondantes. L'objectif visé étant de regrouper et de concentrer les processus commerciaux de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, les tâches ont été nouvellement réparties sur six départements à partir du 1^{er} octobre 2003 (cf. l'organigramme aux pages 94/95). Grâce à cette mesure, l'organisation de l'encadrement est résolument tournée vers l'avenir.



Publication des principaux mandats (au 1^{er} avril 2004)

Pierin Vincenz, Président de la Direction

- Président du Conseil d'administration de VISECA Card Services SA
- Vice-président du Conseil d'administration de cosba private banking ag
- Membre du comité du Conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers
- Membre du Conseil d'administration de Helvetia Patria Assurances
- Membre du Conseil d'administration de la Banque des lettres de gage d'Etablissements suisses de crédit hypothécaire
- Membre du Conseil d'administration de Plozza SA
- Membre du Conseil d'administration de Telekurs Holding SA

René Bentele, Chef du département Développement de l'entreprise

- Membre du conseil de fondation de la Caisse de compensation AVS des banques suisses

Barend Fruithof, Chef du département Finances & Logistique

- Membre du Conseil d'administration de MasterCard Europe
- Membre du conseil de la Back Office Academy

Patrik Gisel, Chef du département Marché & Distribution

- Membre du Conseil d'administration de cosba private banking ag
- Membre du conseil du Swiss Finance Forum
- Membre de la direction du Swiss IT Leadership Forum

Robert Signer, Chef du département Succursales & Crédits

- Membre du Conseil d'administration de realis ag
- Membre du conseil de Olma Messen St-Gall

Kurt Zobrist, Chef du département Office de révision

Aucun mandat important

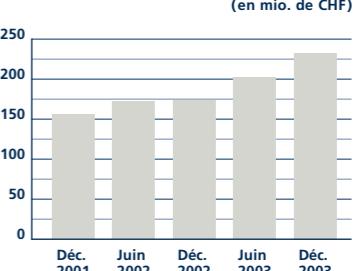
Economie

Philosophie • La première pierre de l'édifice qui devait voir la réussite internationale du système Raiffeisen fut posée en Allemagne au XIX^e siècle. Frédéric-Guillaume Raiffeisen, maire et réformateur social, rendit le capital utile à l'endroit où il était générée. C'est ainsi que la première Banque Raiffeisen de Suisse, fruit de ces réflexions sur l'aide destinée à s'aider soi-même (ou l'aide à l'auto-assistance), vit finalement le jour à Bichelsee dans le canton de Thurgovie en 1899. Comme par le passé, les sociétaires sont encore aujourd'hui au cœur de la Banque Raiffeisen. Copropriétaires de celle-ci, ils président à son destin. Ils bénéficient en outre de nombreux avantages réservés aux seuls sociétaires: compte sociétaire gratuit, taux de rémunération plus élevé, entrée gratuite dans près de 350 musées suisses, promotions spéciales destinées aux sociétaires, etc.

Que Raiffeisen cherche à s'inscrire économiquement dans la durée est un objectif qui ne date pas d'hier. Par tradition, Raiffeisen gère ses ressources avec précaution. D'autres facteurs jouent un rôle: une structure décentralisée, la brièveté des voies de décision, la densité du réseau de points bancaires avec près de 1200 sites suisses, une politique de crédit circonspecte, des salaires et indemnités raisonnables ainsi que des relations avec la clientèle orientées sur le long terme. Autre point fondamental: la solidarité qui revêt une grande importance au sein du Groupe. Quant aux clients, cette responsabilité mutuelle est synonyme de sécurité élevée pour eux, car les fonds propres font office de substance responsable intrinsèque à hauteur de 7,0 milliards de francs (pour davantage d'informations à ce sujet, cf. page 90).

Produits • *Fonds durables*: Fidèle à sa philosophie, Raiffeisen propose à ses clients la gamme de fonds Futura depuis juin 2001. Ces fonds répondent aux normes strictes d'une stratégie de placement durable et représentent un investissement équitable dans l'avenir. Ils permettent en effet de réaliser des placements dans des entreprises respectueuses du monde qui les entoure, de l'environnement et des générations futures. L'agence INRate, spécialisée dans la notation de la viabilité, procède à la vérification des exigences élevées en la matière. Un coup d'œil sur les taux de croissance illustre la demande croissante émanant dans ce contexte des investisseurs: en 2003, les fonds Futura ont enregistré une progression de 33,7% par rapport à l'année précédente. Nous sommes en présence d'un

Evolution des fonds Futura
2001-2003
(en mio. de CHF)



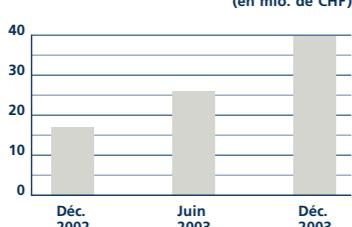
potentiel de croissance suffisant puisque les fonds Futura ne représentent à ce jour que 3,1% du volume global des fonds Raiffeisen.

Une étude publiée en septembre par l'entreprise zurichoise FourA sur la base des données des fonds Futura a conclu que les placements durables soutenaient la comparaison avec les placements traditionnels. Les résultats ont démontré que les fonds Futura avec leurs critères environnementaux, sociaux et éthiques ne désavantageaient en rien les investisseurs. Contrairement à une opinion largement répandue, la viabilité dans un portefeuille ne constitue nullement un handicap.

Le développement durable est et demeure un objectif clé du Groupe Raiffeisen. C'est pourquoi un fonds de type «Microfinance» viendra compléter la gamme des fonds durables en 2004. A la mi-novembre 2003, la société responsAbility AG a donné le coup d'envoi de la plate-forme destinée aux investissements sociaux. Ont collaboré à ce projet le Groupe Raiffeisen, le Credit Suisse Group, Baumann & Cie Banquiers, la Banque alternative BAS et ANDROMEDA Fund. Le premier thème sur lequel responsAbility se focalise est Microfinance, outil efficace visant à réduire la misère dans le Tiers-Monde.

Hypothèque Minergie: Une utilisation réduite d'énergie de chauffage, une meilleure qualité d'habitat et de vie et la conservation de la valeur immobilière, tels sont les avantages que présente un bâtiment construit aux normes Minergie. Raiffeisen a été le premier groupe bancaire suisse à introduire l'hypothèque Minergie en juin 2002, dont le taux d'intérêt est inférieur de 0,5% à celui de l'hypothèque de premier et de second rang. Fin 2003, près de 200 propriétaires de logement avaient opté pour les avantages de l'hypothèque Minergie de Raiffeisen.

Evolution de l'hypothèque Minergie 2002-2003
(en mio. de CHF)



Optique sociale

Raiffeisen employeur • Même au moment où le marché de l'emploi était très tendu, Raiffeisen n'a pas eu de grandes difficultés à trouver d'excellents collaborateurs. Dès lors, l'impression prévaut sur le marché de l'emploi que Raiffeisen est une entreprise dynamique qui sait tenir compte des préoccupations de ses collaborateurs et leur accorder une marge de manœuvre entrepreneuriale. Des activités dont le sens est évident, une marge de manœuvre et une autonomie suffisantes pour faire preuve d'initiatives personnelles ainsi qu'un sentiment de sécurité, telles sont les caractéristiques que Raiffeisen considère comme éléments porteurs d'une politique d'entreprise consciente de sa responsabilité sociale. Or, ces critères sont également ceux auxquels les collaborateurs attachent le plus d'importance lors du choix de leur employeur. Raiffeisen a pleinement conscience de la valeur de ses collaboratrices et de ses collaborateurs, d'où les termes de son «Modèle»: «Notre Direction s'emploie à encourager le mieux possible les performances, la productivité, la satisfaction et l'identification de nos collaborateurs.»

D'après une enquête réalisée par l'Association suisse des employés de banque auprès de ses membres et publiée en février 2004, les échos de la politique sociale de Raiffeisen sont extrêmement positifs: par rapport à d'autres banques, les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen sont ceux qui s'identifient le plus avec leur entreprise, font le plus confiance à leurs dirigeants, se sentent le plus impliqués dans leur travail, font confiance à leur supérieur et pensent le moins à changer d'employeur.

La communication interne joue un rôle important en matière d'identification des collaborateurs avec leur entreprise. La plate-forme électronique «RAIweb» a vu le jour en 1998. Près de 7300 collaborateurs du Groupe ont ainsi accès à l'intranet, qui leur fournit un aperçu d'informations cruciales pour les affaires courantes, des communiqués de presse du Groupe, des annonces relatives à des exposés sur des sujets bancaires, etc. Parallèlement à cette plate-forme de communication, les collaborateurs reçoivent le rapport de gestion ainsi que «Panorama», le magazine destiné à la clientèle.

René Bentele, Chef du département Développement de l'entreprise

«C'est en connaissance de cause que Raiffeisen se fonde sur une relation satisfaisante dans le long terme avec ses collaborateurs.»



Depuis 1995, la Commission du personnel constitue le maillon entre la Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et ses collaborateurs. Composée de sept membres, elle se réunit régulièrement avec un membre de la Direction pour discuter de sujets d'actualité, de questions à régler ou d'ajustements salariaux. Le règlement accorde à la Commission un droit à l'information et un droit de codécision (avec voix consultative) sur l'ensemble des décisions et résultats relatifs au personnel pour ce qui a trait au travail, aux questions sociales et à l'entreprise. La Commission informe par ailleurs la Direction des souhaits des collaborateurs.

L'un des plus grands défis actuels que doit relever la Commission du personnel est de concrétiser l'objectif d'augmenter considérablement la proportion de femmes présentes aux échelons les plus élevés de la Direction. Les femmes constituent en effet plus de la moitié des effectifs au sein du Groupe Raiffeisen. Si l'on regarde toutefois de plus près les chiffres au niveau des échelons hiérarchiques, le tableau qui s'esquisse est bien différent. Plus on s'élève dans la hiérarchie, moins les femmes sont représentées. Un groupe de travail constitué au cours de l'année sous revue est en train d'élaborer une proposition à l'attention de la Direction en vue de garantir la poursuite des travaux portant sur des mesures à envisager dans ce contexte. Le travail de la Commission sur ce projet est prometteur au vu d'études actuelles tablant sur une raréfaction du personnel qualifié sur le marché du travail à partir de 2015 et dont les répercussions ne pourront être atténuées que par la promotion ciblée des femmes.

Raiffeisen attache également de l'importance à un autre investissement dans l'avenir, à savoir la formation de la relève. Le nombre de personnes en formation est en augmentation constante. De 547 au total en 2000, leur nombre est passé, au cours de l'année sous revue, à 642 apprenties et apprentis chez Raiffeisen, qui veille ainsi à faire bénéficier ses collaborateurs d'une solide formation bancaire.

Compte de la valeur ajoutée • Au cours de l'année sous revue, le Groupe Raiffeisen est parvenu à accroître le résultat de l'entreprise sans avoir recours à davantage de prestations externes en amont. La valeur ajoutée créée a, dans l'ensemble, augmenté de 8,9%, soit de 101 millions en passant à 1,23 milliard de francs. Les principaux bénéficiaires de cette

progression ont été les collaborateurs (+ 31 millions de francs), l'entreprise (+ 22 millions de francs) et l'Etat (+ 46 millions de francs).

Le pourcentage principal de la valeur ajoutée (51,9%, soit 639 millions de francs) est revenu aux collaborateurs. La deuxième bénéficiaire a été l'entreprise elle-même avec 35,5%, soit 437 millions de francs. L'importance de cette part s'explique doublement: la non distribution d'une tranche importante du bénéfice est courante pour le secteur bancaire dans le cadre de la constitution des réserves. Celles-ci permettent à la banque de couvrir les risques liés à l'octroi de crédits par ses propres fonds sans mettre en péril les fonds de la clientèle en cas de sinistre. Dans le cas du Groupe Raiffeisen, un facteur supplémentaire entre en ligne de compte: en raison de son statut de coopérative, il lui est interdit de verser les bénéfices réalisés sous forme de dividendes, par exemple, à ses sociétaires. Outre une rémunération modérée de leurs parts sociales, ceux-ci bénéficient néanmoins de conditions avantageuses sur leurs comptes. Ces avantages réduisent directement le résultat de l'entreprise et ne figurent pas conséquent pas dans la répartition de la valeur ajoutée. Ce facteur explique également la portion congrue (1,3%) de l'utilisation de la valeur ajoutée en faveur des bailleurs de fonds (sociétaires).

Les derniers à avoir profité sensiblement du résultat d'entreprise du Groupe Raiffeisen sont les pouvoirs publics (11,4%).



Compte de la valeur ajoutée

	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice de réf. en %	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice préc. en %
Origine de la valeur ajoutée				
Performance opérationnelle (= produit brut)	1'908	100,0	1'750	100,0
Autres charges d'exploitation	– 413	21,6	– 412	23,5
Produits extraordinaires	24	– 1,3	5	– 0,3
Valeur ajoutée brute	1'519	79,6	1'343	76,7
Amortissements	– 134	7,0	– 142	8,1
Correctifs de valeur/provisions	– 153	8,0	– 70	4,0
Valeur ajoutée nette	1'232	64,6	1'131	64,6
Répartition de la valeur ajoutée				
Collaborateurs (salaires et prestations sociales)	639	51,9	608	53,8
Sociétaires (rémunération des parts sociales: proposition à l'AG)	16	1,3	14	1,2
Collectivité publique (impôts directs)	140	11,4	94	8,3
Renforcement des réserves (autofinancement)	437	35,5	415	36,7
Total	1'232	100,0	1'131	100,0
Ratios relatifs à la valeur ajoutée				
Valeur ajoutée brute par unité de personnel en 1000 CHF *	256		238	
Valeur ajoutée nette par unité de personnel en 1000 CHF *	208		201	

* calculée à partir de l'effectif moyen du personnel

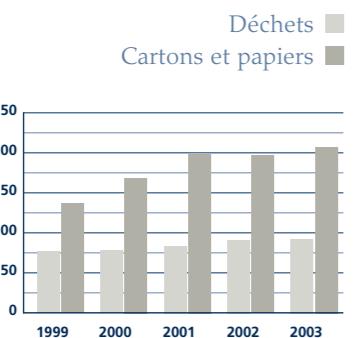




Barend Fruithof, Chef du département Finances & Logistique

«Chez Raiffeisen, la croissance qualitative suppose également la prise en compte des ressources naturelles.»

Elimination des déchets, cartons et papiers dans l'USBR (en milliers de kg)



Sponsoring/Donations/Fondation • Les Banques Raiffeisen ont une longueur d'avance sur leurs concurrents quand il s'agit de s'impliquer dans les domaines culturels, sociaux et sportifs de leurs circonscriptions. Les associations, organisations et manifestations locales en profitent directement. C'est ainsi un total de 10,1 millions de francs qui sont versés à la population suisse sous forme de sponsoring et de donations.

En signe de cadeaux et de remerciements adressés à la population suisse, la Fondation du Centenaire Raiffeisen a été créée en l'an 2000 à l'occasion des cent ans d'existence des Banques Raiffeisen. Elle soutient des projets relatifs à «l'éthique dans le monde économique», ou concernant la culture et l'auto-assistance. La Fondation a fait une donation substantielle à l'association Réseau pour la responsabilité sociale dans l'économie (RSE) qui vise à promouvoir les actions responsables sur le plan social et environnemental.

Environnement

L'Union Suisse des Banques Raiffeisen a publié son premier rapport sur l'environnement en 2002. Les données ont été établies sur la base des immeubles de l'USBR à St-Gall. A ce jour, elle ne dispose à ce sujet d'aucune donnée chiffrée de la part des Banques Raiffeisen.

Ecologie de la construction • L'immeuble construit au printemps 2003 à la Schreinerstrasse selon la norme Minergie a obtenu la certification correspondante du Département de la construction cantonal. Nous recherchons la même distinction pour le nouvel immeuble en cours de construction à la Gartenstrasse. Les matériaux de toutes les nouvelles constructions ont été sélectionnés en fonction de considérations écologiques.

Consommation d'énergie • Pour ce qui est de la consommation d'énergie, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen privilégie:

- l'utilisation de produits respectueux de l'environnement en matière de nettoyage, d'entretien et d'énergie;
- l'élimination appropriée de tous les déchets;
- des mesures d'économie d'énergie quant à sa consommation;
- des mesures d'économie d'énergie par des moyens techniques.

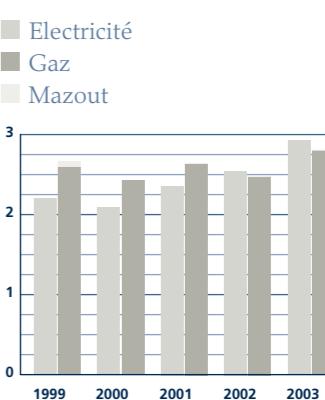
Au cours de l'année examinée, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen à St-Gall a produit près de 300 tonnes de déchets. Un concept d'élimination encourageant le tri sélectif des déchets a déjà été mis en place auprès des collaborateurs. Ainsi, des conteneurs écologiques ont été installés pour permettre l'élimination séparée du papier, des cartons, des journaux, du verre, des bouteilles en PET, des piles et des déchets organiques. Les déchets spéciaux tels que les cartouches d'encre, les rubans encreurs et autres sont collectés séparément et éliminés correctement.

Les collaborateurs de la technique du bâtiment veillent à une exploitation économique des ressources énergétiques. Une centrale thermique en montage bloc, la récupération de la chaleur, des installations de chauffage, de ventilation et de refroidissement et le réglage de l'éclairage sont autant d'éléments dont ils disposent dans l'accomplissement de leurs efforts.

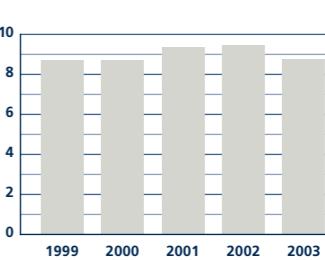
Perspectives et vision

Le Groupe Raiffeisen est conscient de sa responsabilité vis-à-vis de la société et ne se concentre pas sur ses seuls intérêts particuliers dans l'exercice de ses activités économiques. Il lui importe de connaître les besoins de tous les groupes d'interlocuteurs (conformément à des principes éthiques, sociaux et environnementaux) et d'y répondre, en faisant sienne la devise d'Henry Ford: «S'il y a un secret au succès, c'est celui-ci: comprendre le point de vue de l'autre et voir les choses avec ses yeux.» C'est pourquoi Raiffeisen continue de miser sur la croissance qualitative, qui implique également de prendre en compte les ressources naturelles et le maintien d'une structure décentralisée rapidement accessible aux clients et aux collaborateurs.

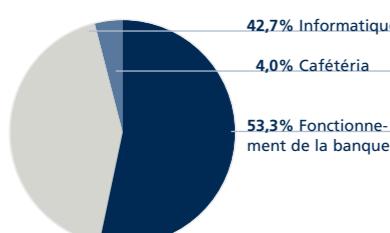
Consom. d'énergie 1999-2003 (en mio. de kw/h)



Consommation d'eau 1999-2003 (en milliers de mètres cubes)



Consommation d'électricité





Imaginer mille possibilités. Le parcours de vie s'élargit, des possibilités insoupçonnées s'offrent à vous. On sonde, on essaie prudemment... Certains cours d'eau tarissent, d'autres retournent dans leur lit et coulent vers un but précis. Mais quel est le bon chemin?

Safiental



Le Groupe Raiffeisen poursuit sur sa trajectoire ascendante. Il est parvenu à gagner de nouvelles parts de marché sur le marché âprement disputé des affaires hypothécaires. Le bénéfice du Groupe a atteint un nouveau point culminant à 453 millions de francs.

Pendant l'exercice écoulé, le Groupe Raiffeisen est parvenu, en se concentrant rigoureusement sur ses compétences clés, à dépasser le résultat déjà excellent de l'année précédente. La croissance persistante du groupe bancaire coopératif dans le domaine des affaires avec la clientèle a permis une hausse largement étayée des produits qui, conjuguée à l'augmentation modérée des charges d'exploitation, s'est soldée par un bénéfice brut de 856 millions, en progression de 17,3%. Le bénéfice du Groupe a atteint 453 millions de francs, dépassant ainsi de 5,6% le résultat record de l'année précédente.

L'impressionnante progression de 10,2% enregistrée par le total du bilan, qui a atteint 102 milliards de francs, a permis au Groupe Raiffeisen de s'affirmer en tant que troisième force sur le marché bancaire suisse. L'augmentation de 8,1% à 74,2 milliards de francs des prêts hypothécaires a encore renforcé la position très ferme qu'il occupe sur le marché des hypothèques. La nouvelle hausse de 9,2% des fonds de la clientèle assure au Groupe une solide base de refinancement.

Profondément ancrées dans leurs régions, les Banques Raiffeisen sont au service de leurs clients, et elles se sont forgé une belle réputation de fair-play et de fiabilité en tant que partenaires pour les affaires bancaires. Le modèle d'affaires privilégiant l'entretien de relations durables avec la clientèle a fait ses preuves et convainc de plus en plus de gens. Les quelque 70'000 nouveaux membres qui ont adhéré à une banque coopérative durant l'année considérée en témoignent. Sur l'ensemble de la Suisse, le Groupe Raiffeisen compte déjà près de 1,2 million de sociétaires.

Aucun événement ayant eu une influence significative sur le résultat commercial n'est intervenu depuis la date de clôture du bilan.

Les explications relatives aux principes et au périmètre de consolidation figurent dans l'annexe.

Compte de résultat

Produits • Le résultat des opérations d'intérêts, qui entre pour 83% dans le produit brut, est la principale source de revenus du Groupe Raiffeisen. Pendant l'exercice écoulé, il a augmenté de 8,8% pour atteindre 1579 millions de francs, ce qui est largement imputable à l'expansion du volume des affaires avec la clientèle.

Fait réjouissant, le produit des opérations de commissions et des prestations de service a progressé de 7,7%, après deux années de baisse, pour s'inscrire à 128 millions de francs au terme de l'exercice. Le Groupe Raiffeisen a bénéficié de la hausse des marchés des actions. Les revenus générés par le traitement des opérations en Bourse ont en particulier augmenté nettement d'une année à l'autre à partir du second semestre. Parmi les autres prestations de service, les produits découlant du trafic des paiements se sont surtout accrus vigoureusement sous l'effet des volumes. Le résultat des opérations de négoce (annexe 19) a progressé de 6,4%, passant à 66 millions de francs, grâce à l'augmentation du produit du négoce de devises et de billets.

Bien que le produit des participations, en baisse d'environ 1 million de francs, ait été nettement moindre qu'en 2002, le Groupe Raiffeisen a enregistré au total une hausse de 13,7% à 134 millions de francs à la rubrique «Autres résultats ordinaires». L'augmentation des recettes liées aux émoluments perçus pour l'utilisation des Bancomat (retraits d'espèces par des clients d'autres banques aux distributeurs automatiques de billets Raiffeisen) et aux remboursements de frais ont contribué à ce résultat, tout comme la nette diminution des ajustements de valeur négatifs sur les immobilisations financières.

Charges d'exploitation • Au cours des dernières années, le Groupe Raiffeisen a considérablement étendu sa présence dans les agglomérations urbaines. Depuis l'ouverture d'une succursale à Berne, l'implantation dans les régions dont Raiffeisen était absent est en grande partie achevée. Les charges d'exploitation apparaissant dans les comptes de l'exercice reflètent cette évolution; elles n'ont plus augmenté que de 3,1% pour atteindre 1052 millions de francs. Au cours des années précédentes, le Groupe avait dû supporter des taux d'accroissement nettement supérieurs du fait de l'ouverture évoquée de nouvelles agences dans les centres urbains et d'importants investissements en informatique.



Charges de personnel: L'effectif du personnel a augmenté de 4,3% pendant l'exercice (6,2% l'année précédente), passant ainsi à 6'058 unités. Cet accroissement s'explique par l'ouverture de nouvelles agences. En outre, le Groupe Raiffeisen ne cache pas son intention de constituer des capacités supplémentaires pour le conseil à la clientèle dans le domaine des placements et de la prévoyance. Les charges de personnel (annexe 22) ont atteint 639 millions de francs, ce qui équivaut à une augmentation de 5,2% par rapport à l'année précédente.

Autres charges d'exploitation: Les autres charges d'exploitation (annexe 23) se sont établies à 413 millions de francs, un niveau stable par rapport à l'exercice précédent. L'ouverture de nouvelles agences et la poursuite de la transformation et de la rénovation des zones clients se sont traduites par une augmentation de 10,4% des frais de locaux. Cependant, cette hausse a été compensée par la stagnation des dépenses consacrées à l'informatique et par le léger recul des autres charges liées à l'exploitation.

Amortissements sur l'actif immobilisé: La charge d'amortissements a régressé au total de 6,1% à 134 millions de francs. Cette diminution s'explique par le fait que, l'année précédente, d'importants ajustements de valeur avaient dû être effectués sur les participations, tandis que ces dernières n'ont nécessité aucun amortissement pendant l'exercice de référence. Les amortissements sur les immobilisations corporelles ont augmenté de 6,9% pour atteindre 128 millions de francs du fait des investissements toujours élevés consacrés aux infrastructures.

Correctifs de valeur, provisions et pertes: Les charges engendrées, pendant l'exercice considéré, par les correctifs de valeur, provisions et pertes portent largement l'empreinte des lourdes pertes de la Banque Raiffeisen de Balerma. Les actes criminels commis par un collaborateur isolé par le biais d'opérations à terme sur devises ont occasionné une perte de 92 millions de francs. Sur le plan du personnel, les conséquences nécessaires ont été immédiatement tirées, et les mesures qui s'imposaient ont été prises. Elles ont pour but d'intensifier la surveillance interne au sein du Groupe. Au niveau du Groupe, la position globale s'est accrue à 153 millions de francs (69,5 millions l'année précédente) du fait de ce dommage. En revanche, la charge liée aux correctifs de valeur pour risques de défaillance affiche une sensible diminution de 15,4% à 51,6 millions de francs.

Produit extraordinaire: Le produit extraordinaire comprend la plus-value sur les participations ainsi que le produit de la dissolution d'une provision trop élevée pour des projets. Les charges extraordinaires comprennent notamment les pertes provenant de l'aliénation d'immobilisations corporelles en 2002.

Impôts: La charge fiscale (annexe 25) a bondi de 48,7% par rapport à l'exercice précédent, atteignant 140 millions de francs, du fait de l'évolution financière extrêmement réjouissante du Groupe Raiffeisen. Un taux moyen de 23,3% (23,2% l'année précédente) a été appliqué à l'évaluation des impôts latents.

Bilan

Le total du bilan du Groupe Raiffeisen a franchi la barre des 100 milliards pendant l'exercice écoulé. Cela s'explique à la fois par la croissance vigoureuse des affaires avec la clientèle et par le renforcement des activités sur le marché interbancaire.

Créances et engagements envers les banques • L'intensification de la gestion des liquidités s'est traduite par une expansion considérable des opérations interbancaires. En tant que centrale de virement de l'organisation Raiffeisen, la Banque centrale a fortement développé les opérations de mise pension de titres en Suisse ainsi que la collecte de fonds à moyen et à long terme à l'étranger. La Banque centrale figure aujourd'hui parmi les principaux établissements de négoce de «repos» de Suisse. Outre qu'elle permet de se refinancer à de meilleures conditions, la mise en pension de titres offre la possibilité d'effectuer des placements peu risqués auprès de banques tierces tout en ménageant les fonds propres. Au cours des dernières années, la concentration sur les opérations de pension de titres a permis d'améliorer sans cesse la structure du risque de défaillance dans le domaine interbancaire.

Créances sur la clientèle • Les créances sur la clientèle ont reflué de 1,5% à 7,2 milliards de francs, ce qui s'explique en grande partie par la diminution, due à la conjoncture, des crédits en compte courant. Les prêts aux collectivités de droit public représentent près de la moitié de ce poste.



Créances hypothécaires • Les affaires hypothécaires, qui entrent pour 72,6% dans le total du bilan, sont de loin la principale source de revenus de Raiffeisen, et leur importance dans l'optique du résultat est à l'avenant. L'évolution des créances hypothécaires, qui ont progressé vigoureusement de 8,1% (8,0% l'année précédente) pour s'inscrire à 74,2 milliards de francs, n'en est que plus réjouissante. Le Groupe Raiffeisen est ainsi parvenu à accroître encore sa part au marché suisse des affaires hypothécaires, dont la croissance globale s'est établie légèrement au-dessous de 6%.

Raiffeisen a pu maintenir la forte croissance des crédits garantis par hypothèque sans faire de concessions quant aux critères stricts appliqués à leur octroi. Le bas niveau des correctifs de valeur et des provisions témoigne de la grande qualité persistante du portefeuille de crédits.

Déjà perceptible l'année précédente, la préférence des clients pour les hypothèques à taux fixe s'est encore accentuée. La part des hypothèques à durée fixe est passée de 33,1% à 53,4% pendant la période considérée.

Immobilisations financières • Les immobilisations financières (annexe 3) sont composées essentiellement d'obligations destinées à garantir que le Groupe Raiffeisen détient les liquidités prescrites par la loi sur les banques. Elles ont augmenté de 300 millions de francs pour atteindre 2,9 milliards pendant l'exercice. Les immobilisations financières incluent aussi des immeubles destinés à la vente provenant de positions en souffrance pour un montant de 67,2 millions de francs.

Immobilisations corporelles • Pendant l'exercice considéré, le Groupe Raiffeisen a plus largement investi dans les autres immobilisations corporelles telles qu'installations d'exploitation, distributeurs automatiques de billets et équipements de sécurité. En revanche, les investissements consacrés aux immeubles à l'usage de la banque ont fortement régressé. Au total, le volume des investissements du Groupe Raiffeisen s'est établi à 195,6 millions de francs, ce qui représente une diminution de 6,8% par rapport à l'année précédente. La valeur comptable des immobilisations corporelles (annexe 2) au terme de l'exercice se chiffre à 1,6 milliard de francs; la part des immeubles à l'usage de la banque avoisine 67%.

Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements • Bien que les marchés des actions se soient redressés durant l'exercice, nombre d'investisseurs ont continué d'afficher une attitude prudente face à la situation incertaine de l'emploi. L'épargne bancaire classique étant très sûre, elle est demeurée une solution attrayante. Les fonds de la clientèle sous forme d'épargne et de placements ont augmenté de 11,1% (12,8% l'année précédente) pour atteindre 57,2 milliards de francs, ce qui a fait passer le taux de refinancement des prêts et crédits par des fonds de la clientèle à tout juste 92%.

Autres engagements envers la clientèle • Les taux de croissance supérieurs à la moyenne enregistrés par le Groupe Raiffeisen ne se limitent pas à l'épargne bancaire classique. Les autres engagements envers la clientèle ont connu eux aussi un accroissement vigoureux de 11,8% à 8,2 milliards de francs. Cette progression est presque entièrement imputable à l'afflux de dépôts à vue.

Obligations de caisse, emprunts et prêts de lettres de gage • Les obligations de caisse accusent une légère contraction de 2,8% à 9,3 milliards de francs, l'encours des titres assortis d'un horizon de placement à moyen terme ayant diminué principalement pour des raisons de rémunération. Il s'agit d'une performance exceptionnelle en regard de l'évolution du marché dans son ensemble, sur lequel les reculs subis ont été beaucoup plus sensibles. Les emprunts et prêts de lettres de gage (annexe 7) ont reflué de 7,6% à 7,5 milliards de francs en raison de la part élevée des fonds de la clientèle dans le refinancement du Groupe Raiffeisen.

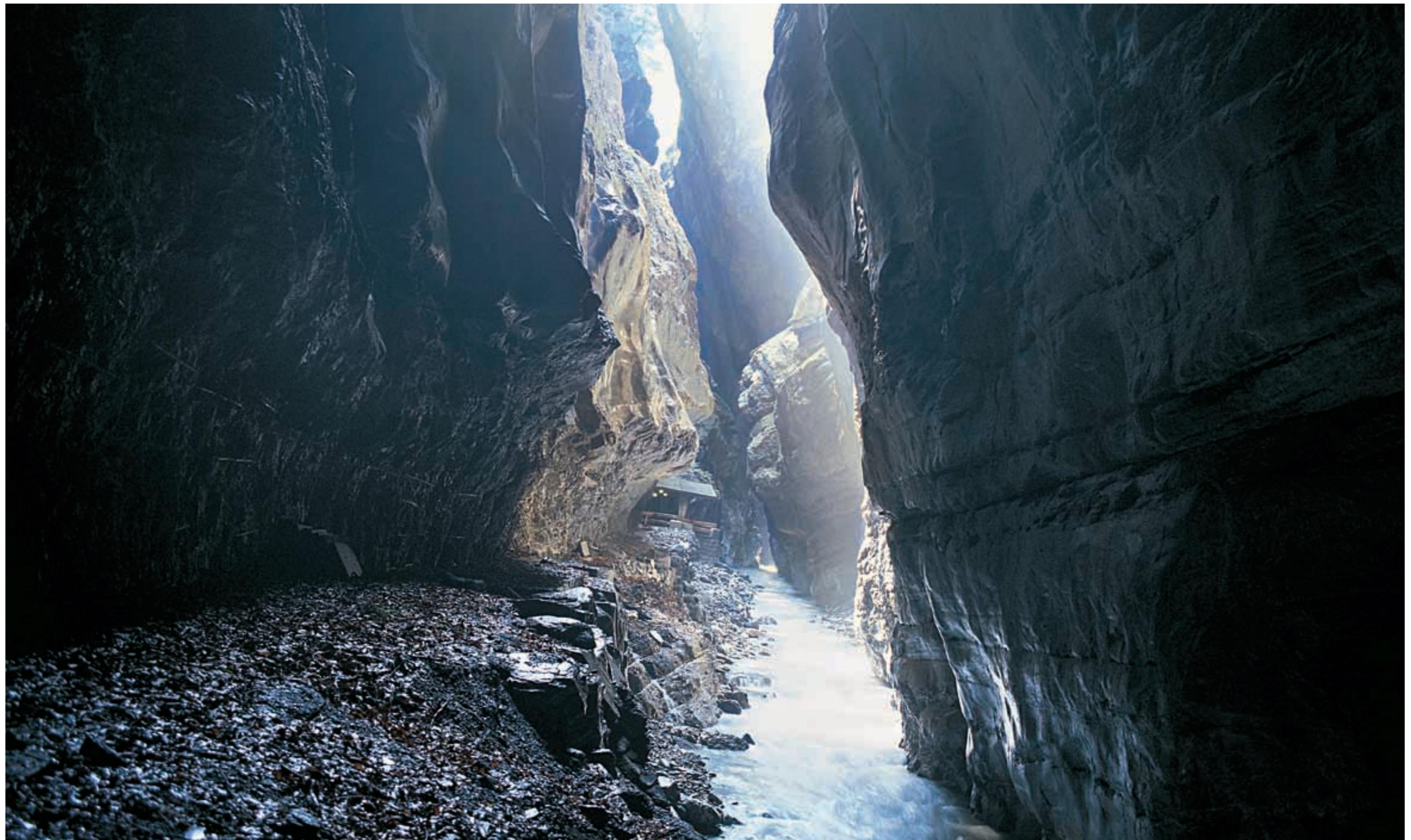
Correctifs de valeur et provisions • Le poste «Correctifs de valeur et provisions» (annexe 6) a augmenté de 4,6% pour atteindre 1 milliard de francs; les provisions supplémentaires ont été constituées exclusivement pour des impôts latents. Les Banques Raiffeisen s'étant montrées prudentes lors de l'octroi de crédits dans leur propre circonscription, le montant des correctifs de valeur et provisions pour risques de défaillance a diminué de 1,2% pour revenir à 530 millions de francs. Il équivaut à 0,65% seulement des prêts et crédits à la clientèle (0,71% l'année précédente), un résultat remarquable eu égard à la croissance sensible de ces derniers.

Capitaux propres • Le capital social libéré s'est élevé à 320 millions de francs pendant l'exercice de référence. Grâce à l'excellente marche des affaires, les capitaux propres (annexe 8) ont augmenté de 10,9% pour atteindre 4,8 milliards. L'excédent de couverture s'étant établi à 74,5% (66,4% l'année précédente), les exigences de la loi sur les banques en matière de fonds propres ont été largement dépassées (annexe 26).

Opérations hors bilan • Les engagements conditionnels ont augmenté de 2,4% pour s'inscrire à 235 millions de francs. Les engagements irrévocables concernant de nouvelles affaires hypothécaires affichaient en fin d'exercice une nette hausse de 17,2% à 605 millions de francs.

La gestion renforcée de la structure du bilan s'est traduite par une vigoureuse augmentation de 29,6% du volume des contrats d'instruments financiers dérivés (annexe 18), qui s'est établi à 22,2 milliards de francs.





Trouver la lumière. Domptée et rejetée par des rochers immuables, l'eau reprend des forces en se frayant un chemin hors des ténèbres vers la lumière – la vie.

Gorges de la Tamina



B I L A N D U G R O U P E A U 31 DÉ C E M B R E 2 0 0 3

	Annexe	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
Actifs					
Liquidités	9	1'234'066	997'063	237'003	23,8%
Créances résultant de papiers monétaires	9	15'161	18'137	- 2'976	- 16,4%
Créances sur les banques	9, 13	14'287'875	10'814'481	3'473'394	32,1%
Créances sur la clientèle	1, 9	7'222'317	7'330'905	- 108'588	- 1,5%
Créances hypothécaires	1, 9, 13	74'154'267	68'570'353	5'583'914	8,1%
Prêts et crédits à la clientèle		81'376'584	75'901'258	5'475'326	7,2%
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	3, 9	24'838	26'965	- 2'127	- 7,9%
Immobilisations corporelles	3, 9, 13	3'049'466	2'771'099	278'367	10,0%
Participations non consolidées	2, 3, 4	119'836	113'841	5'995	5,3%
Immobilisations corporelles	2, 13	1'558'126	1'510'839	47'287	3,1%
Valeurs immatérielles	2	-	3'564	- 3'564	- 100,0%
Comptes de régularisation		274'826	270'714	4'112	1,5%
Autres actifs	5	198'911	256'004	- 57'093	- 22,3%
Total des actifs	11, 12, 15	102'139'689	92'683'965	9'455'724	10,2%
Total des créances de rang subordonné		-	773	- 773	- 100,0%
Total des créances sur les participations non consolidées		1'955'305	990'920	964'385	97,3%
Passifs					
Engagements envers les autres banques	9, 13	13'040'021	9'508'771	3'531'250	37,1%
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	9	57'228'152	51'498'887	5'729'265	11,1%
Autres engagements envers la clientèle	9, 14	8'167'072	7'304'993	862'079	11,8%
Obligations de caisse	9	9'322'724	9'589'362	- 266'638	- 2,8%
Fonds de la clientèle		74'717'948	68'393'242	6'324'706	9,2%
Prêts des centr. d'émiss. de lettres de gage et emprunts	7, 9, 14	7'505'750	8'124'400	- 618'650	- 7,6%
Comptes de régularisation		556'521	562'205	- 5'684	- 1,0%
Autres passifs	5	483'343	775'427	- 292'084	- 37,7%
Correctifs de valeur et provisions	6	1'030'647	985'552	45'095	4,6%
Capital social		320'253	286'744	33'509	11,7%
Réserves de bénéfice		4'031'955	3'618'277	413'678	11,4%
Bénéfice de l'exercice		453'251	429'347	23'904	5,6%
Total du capital propre	8	4'805'459	4'334'368	471'091	10,9%
Total des passifs	11, 15	102'139'689	92'683'965	9'455'724	10,2%
Total des engagements de rang subordonné		-	-	-	-
Total des engagements envers les participations non consolidées		4'717'474	4'968'451	- 250'977	- 5,1%
- dont prêts des centr. d'émission de lettres de gage		4'400'750	4'789'400	- 388'650	- 8,1%
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	1, 16	234'799	229'246	5'553	2,4%
Engagements irrévocables	1	604'872	515'959	88'913	17,2%
Engagements de libérer et d'effectuer des versement suppl.	1	37'178	41'079	- 3'901	- 9,5%
Instruments financiers dérivés					
Valeurs de remplacement positives, brutes	18	75'903	177'567	- 101'664	- 57,3%
Valeurs de remplacement négatives, brutes	18	158'651	235'456	- 76'805	- 32,6%
Montant du sous-jacent	18	22'152'964	17'095'726	5'057'238	29,6%
Opérations fiduciaires	17	152'754	169'693	- 16'939	- 10,0%

-52-

C O M P T E D E R É S U L T A T D U G R O U P E 2 0 0 3

	Annexe	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
Produit des intérêts et des escomptes		2'794'998	3'049'418*	- 254'420	- 8,3%
Prod. des intérêts et des dividendes des immob. financières		98'153	105'863	- 7'710	- 7,3%
Charges d'intérêts		- 1'313'960	- 1'704'207	390'247	- 22,9%
Sous-total résultat des opérations d'intérêts		1'579'191	1'451'074	128'117	8,8%
Produit des commissions sur les opérations de crédit		5'313	3'795	1'518	40,0%
Produit des comm. sur op. de négoce de titres et les plac.		105'145	104'045	1'100	1,1%
Produit des comm. sur les autres prestations de service		30'096	22'192	7'904	35,6%
Charges de commissions		- 12'260	- 10'870	- 1'390	12,8%
Sous-total résultat des op. de comm. et des prest. de service		128'294	119'162	9'132	7,7%
Résultat des opérations de négoce	19	66'177	62'212*	3'965	6,4%
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		1'846	698	1'148	164,5%
Produit des participations	20	7'282	8'081	- 799	- 9,9%
Résultat des immeubles		19'400	17'426	1'974	11,3%
Autres produits ordinaires	21	110'089	102'437	7'652	7,5%
Autres charges ordinaires		- 4'469	- 10'692	6'223	- 58,2%
Sous-total autres résultats ordinaires		134'148	117'950	16'198	13,7%
Produit brut		1'907'810	1'750'398	157'412	9,0%
Charges de personnel	22	- 639'272	- 607'804	- 31'468	5,2%
Autres charges d'exploitation	23	- 412'632	- 412'644	12	0,0%
Sous-total charges d'exploitation		- 1'051'904	- 1'020'448	- 31'456	3,1%
Bénéfice brut		855'906	729'950	125'956	17,3%
Amortissements sur l'actif immobilisé	2	- 133'648	- 142'352	8'704	- 6,1%
Correctifs de valeur, provisions et pertes		- 153'009	- 69'542	- 83'467	120,0%
Résultat intermédiaire		569'249	518'056	51'193	9,9%
Produits extraordinaires	24	28'757	7'135	21'622	303,0%
Charges extraordinaires	24	- 5'238	- 2'010	- 3'228	160,6%
Impôts	25	- 139'517	- 93'834	- 45'683	48,7%
Bénéfice du Groupe		453'251	429'347	23'904	5,6%

* Les chiffres de l'exercice précédent ont été transférés dans les positions suivantes:
Le produit de 1,2 million de francs résultant des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est désormais pris en compte dans le résultat des opérations de négoce et non plus dans celui des opérations d'intérêts.
Les besoins de refinancement de 1,4 million de francs ont été débités du résultat des opérations de négoce et crédités au produit des intérêts et des escomptes.



TABLEAU DE FINANCEMENT DU GROUPE 2003

-54-

	Exercice de réf. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emploi de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emploi de fonds en 1000 CHF
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement int.)				
Bénéfice de l'exercice	453'251	–	429'347	–
Amortissements sur l'actif immobilisé	133'648	–	142'352	–
Correctifs de valeur et provisions	117'716	72'621	103'580	70'552
Comptes de régularisation actifs	–	4'112	8'160	–
Comptes de régularisation passifs	–	5'684	52'199	–
Rémunération des parts sociales, exercice précédent	–	15'669	–	13'894
Solde	606'529	–	651'192	–
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Variation nette du capital social	33'509	–	38'174	–
Solde	33'509	–	38'174	–
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations	4'451	12'553	6	21'448
Immeubles	15'404	91'657	43'051	110'739
Autres immobilisations corporelles /objets en leasing financier	4'890	103'901	2'442	101'877
Solde	–	183'366	–	188'565
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Engagements envers les banques	3'531'250	–	3'381'690	–
Fonds d'épargne et de placement	5'729'265	–	5'853'785	–
Engagements envers la clientèle	862'079	–	57'516	–
Obligations de caisse	–	266'638	456'837	–
Emprunts obligataires	–	230'000	300'000	100'000
Prêts des central. d'émission de lettres de gage	384'600	773'250	258'800	522'300
Autres engagements	–	292'084	49'569	–
Créances résultant de papiers monétaires	2'976	–	7'111	–
Créances sur les banques	–	3'473'394	–	5'351'583
Créances sur la clientèle	108'588	–	–	11'055
Créances hypothécaires	–	5'583'914	–	5'068'827
Portefeuilles de titres et de métaux précieux dest. au négoce	2'127	–	45'773	–
Immobilisation financières	–	278'367	216'844	–
Autres créances	57'093	–	–	113'522
Liquidités	–	237'003	38'561	–
Solde	–	456'672	–	500'801

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS
DU GROUPE RAIFFEISEN

-55-

Commentaires sur l'activité commerciale

Organisées en coopératives, les 470 Banques Raiffeisen privilégient les opérations de banque de détail.

Les prestations proposées à la clientèle privée et commerciale comprennent d'une part les opérations traditionnelles de l'épargne et des hypothèques, d'autre part la gamme complète des prestations du trafic des paiements, les opérations sur titres et sur fonds de placement ainsi que les affaires de leasing. Ces prestations sont fournies par la Banque centrale ou les sociétés spécialisées du Groupe.

Les Banques Raiffeisen déploient leurs activités dans des circonscriptions clairement délimitées. Les crédits sont principalement accordés aux sociétaires, moyennant garantie, et à des collectivités de droit public. La majeure partie des fonds prêtés est investie dans des immeubles d'habitation. Les statuts des Banques Raiffeisen excluent toute opération à l'étranger.

Grâce au regroupement au sein de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, les établissements affiliés ont accès à de nombreux services, notamment des conseils dans le domaine de la gestion, du marketing, de l'économie d'entreprise, de l'informatique, de la construction, de la formation et du droit. Par l'intermédiaire de sa Banque centrale, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen assure la compensation financière et la gestion des liquidités, fournit des services bancaires aux Banques Raiffeisen et effectue des opérations bancaires pour son propre compte. L'Union Suisse des Banques Raiffeisen a le droit de consacrer jusqu'à 5% de la somme du bilan consolidé du Groupe, pondérée en fonction des risques, à des engagements à l'étranger, les facteurs de pondération des risques de la loi sur les banques étant par ailleurs applicables.

Corrigé des postes à temps partiel, l'effectif du Groupe atteignait 6058 personnes au 31 décembre 2003, contre 5806 personnes l'année précédente.

Commentaires sur la gestion des risques

Le règlement «Politique de risque de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et du Groupe Raiffeisen» (abrégé «politique de risque») pose les fondements de la gestion des risques. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs sur les revenus, à prévenir le Groupe Raiffeisen contre des pertes extraordinaires extrêmement lourdes et à conserver, voire à consolider, sa bonne réputation. Savoir assumer des risques représente l'une des compétences majeures du Groupe Raiffeisen. Celui-ci n'assume aucun risque sans en avoir au préalable déterminé l'importance et la dynamique et sans s'être assuré que les conditions en matière de technologies, de personnel et de connaissances sont satisfaites.

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE RAIFFEISEN 2003



Processus de gestion des risques • Le processus de gestion des risques s'articule autour des éléments suivants:

- l'identification des risques impliquant leur répartition dans les catégories risque de crédit, risque de marché et risque opérationnel;
- la mesure et l'évaluation des risques;
- la gestion des risques qui revient aux gestionnaires de risque désignés à cet effet et qui, dans les limites fixées, assument personnellement la responsabilité des risques qui sont pris;
- la délimitation des risques par le biais de seuils à ne pas dépasser;
- le Risk Controlling chargé de surveiller le respect et la mise en œuvre de la politique de risque et Compliance qui veille au respect des dispositions réglementaires.

Gestion des risques • *Risques de crédit:* Les unités d'affaires du Groupe Raiffeisen, à savoir les Banques Raiffeisen, la Coopérative de cautionnement, Raiffeisen-Leasing et l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, gèrent leurs risques de crédit de façon autonome en se conformant toutefois aux normes du Groupe. Ce sont avant tout les Banques Raiffeisen qui sont confrontées aux risques de crédit. Il s'agit principalement de prêts et crédits à la clientèle accordés à une ou plusieurs personnes physiques ou à des clients commerciaux. Par client commercial, on entend les très petites et petites entreprises actives dans les circonscriptions des Banques Raiffeisen. Les risques de crédit sont limités essentiellement par des sûretés déposées à titre de couverture des créances détenues en tenant compte de la structure des prêts.

Les risques de crédit auxquels est confrontée la Banque centrale de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen résultent des risques de contrepartie (opérations réalisées avec des banques commerciales, la clientèle d'entreprises et la clientèle institutionnelle). Des notations externes servent à autoriser et à contrôler les opérations réalisées avec les banques. Les opérations hors bilan telles que les instruments financiers dérivés sont converties en leur équivalent crédit respectif grâce à des facteurs internes.

Des normes appliquées à l'échelle du Groupe, établies sur la base de la politique de risque de crédit, servent à évaluer l'honorabilité et la capacité de crédit. Une honorabilité positive et une capacité de financement éprouvée constituent en effet le préalable à toute validation du crédit. Les prêts aux particuliers et aux personnes morales font l'objet d'un classement suivant une procédure de notation interne des clients et, partant de là, d'un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est répartie en quatre classes de risque qu'un système de points permet de cerner plus en détail. Un instrument d'évaluation du risque de crédit souple et éprouvé depuis des années permet ainsi de prendre en compte les facteurs essentiels de la gestion du risque de crédit, à savoir la tarification ajustée au risque, la gestion de portefeuille et l'identification ainsi que la constitution de correctifs de valeur individuels.

Les garanties fournies sont évaluées en fonction de critères uniformes. Les hypothèques et crédits de construction sont tout particulièrement soumis à une réglementation exhaustive précisant comment évaluer les garanties selon le type d'objet concerné. Dans le cas d'un logement à usage propre, la réglementation se base sur une valeur réelle aussi réaliste que prudente, alors que dans le cas d'immeubles locatifs, il est fait référence à la valeur de rendement ou éventuellement à une valeur vénale pondérée. Dans le cas d'immeubles commerciaux/artisanaux à usage propre, la réglementation se base sur la valeur de rendement, calculée en fonction de la capacité bénéficiaire du débiteur et en tenant compte d'une valeur d'usage éventuellement réalisable sur le marché par un tiers. Des obligations d'amortissement différenciées s'appliquent aux hypothèques de 2^e rang. Toutes les unités commerciales au sein de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen peuvent en outre faire appel à des équipes de spécialistes pour les financements complexes et la gestion de positions de recouvrement.

La procédure d'autorisation, basée sur une réglementation des compétences axée sur le risque, est brève dans sa propre circonscription grâce à une décision décentralisée en matière de crédit et le savoir-faire notable des Banques Raiffeisen sur le marché immobilier. Une approche conservatrice pour les valeurs d'avance et une procédure d'autorisation par paliers viennent compléter ce processus d'autorisation du risque de crédit.

Les créances sont contrôlées en permanence et les notations mises à jour périodiquement en fonction du client et du crédit concernés pendant toute la durée du crédit. La notation est revue au terme de 12 mois maximum en cas de non couverture des créances. La stabilité de la valeur des garanties est contrôlée à divers intervalles en fonction de leur volatilité sur le marché et l'ensemble du crédit à nouveau autorisé.

Une instruction interne réglemente la constitution et la dissolution uniformes des correctifs de valeur individuels pour risques de défaillance pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Elle spécifie comment sont calculés la valeur de liquidation d'éventuelles garanties et les correctifs de valeur individuels en cas de signes dénotant des positions menacées, de positions en souffrance ou encore de positions présentant un nombre de points de notation élevé. Les correctifs de valeur et provisions font l'objet d'un contrôle trimestriel.

L'Union Suisse des Banques Raiffeisen dispose d'une gestion de portefeuille de crédit centralisée permettant le monitoring de l'ensemble des risques de défaillance en fonction des critères les plus variés (types de débiteurs et de crédit, envergure du crédit, points de notation, secteurs, types de couvertures, produits de crédit, pays et régions, correctifs de valeur) et, par là même, la gestion des divers sous-portefeuilles.



Risques de marché: Les opérations de bilan constituant une part non négligeable de l'activité du Groupe, les fluctuations de taux peuvent exercer une influence considérable sur les intérêts. Le pilotage de la transformation des échéances et du risque de variation des taux d'intérêt qui en résulte occupe par conséquent une place très importante. La gestion du risque de fluctuation des taux d'intérêt est assumée par les différentes Banques Raiffeisen et par l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Elles disposent à cet effet du soutien d'instruments modernes permettant d'effectuer des analyses de sensibilité pertinentes. En outre, les établissements peuvent solliciter l'assistance technique de la Trésorerie de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Le comité d'Asset & Liability Management de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen gère et surveille le risque de fluctuation des taux d'intérêt au niveau du Groupe. L'effet potentiel de telles variations sur la valeur de marché et le résultat du Groupe Raiffeisen est déterminé périodiquement au moyen d'analyses de sensibilité.

Gérés selon des critères d'économie d'entreprise, les risques de liquidité sont surveillés par la Trésorerie conformément aux dispositions de la loi sur les banques.

Seule l'Union Suisse des Banques Raiffeisen gère un portefeuille de négociation. Les Banques Raiffeisen, pour leur part, ne détiennent aucun portefeuille de titres destinés au négociation. Les risques de marché rattachés à ces portefeuilles, notamment ceux résultant de transactions sur devises, métaux précieux, actions et des fluctuations des taux d'intérêt, se répercutent uniquement au niveau de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Le négociation exerce une fonction de faiseur de marché dans un périmètre délimité avec précision. Le Risk Controlling surveille tous les jours les risques liés au portefeuille de négociation.

Seuls les courtiers qualifiés de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen sont habilités à exécuter les opérations sur instruments financiers dérivés. Le service de négociation traite les produits dérivés tant sur les marchés organisés que de gré à gré (OTC), pour compte propre et pour le compte des clients. Les positions de produits dérivés détenues en propre servent avant tout de couverture.

Le tableau suivant renseigne sur les exigences légales à observer en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché inhérents au portefeuille de négociation.

	31.12.2003 en 1000 CHF	Moyenne 2003 en 1000 CHF	31.12.2002 en 1000 CHF
Devises et métaux précieux	2'841	4'616	2'498
Instruments de taux	13'153	15'984	15'279
Titres de participation et indices	2'292	1'480	325
Total	18'286	22'080	18'102

Risques opérationnels: D'autres risques, comme ceux inhérents aux déroulements des transactions ou à l'informatique, sont limités au moyen de règlements internes, de directives techniques et d'instructions de travail en tenant compte des principaux facteurs de risques, notamment au niveau des processus et des contrôles internes prévus, et font l'objet de vérifications périodiques par la Révision interne. Afin de limiter et surveiller les risques juridiques, des conseillers juridiques sont consultés au cas par cas.

Obligation de respecter les dispositions relatives aux fonds propres, à la répartition des risques et aux liquidités: En vertu de la décision de la Commission fédérale des banques du 24 septembre 1997, les Banques Raiffeisen sont libérées de l'obligation de satisfaire aux exigences en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités sur une base individuelle. Ces dispositions doivent toutefois être respectées au niveau de la consolidation du Groupe.

Principes de consolidation, d'évaluation et d'établissement du bilan

Principes • La tenue des comptes, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux dispositions du Code des obligations suisse, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférente et aux directives et instructions de la Commission fédérale des banques. Les positions détaillées des postes du bilan sont évaluées séparément. Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de l'image fidèle (True and Fair View) et donnent une image correspondante de la situation patrimoniale, financière et des résultats du Groupe Raiffeisen.

Principes de consolidation • *Généralités:* La consolidation des établissements bancaires regroupés au sein de l'organisation Raiffeisen, de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et des entreprises qui y sont rattachées présente des différences fondamentales par rapport à la consolidation d'une holding traditionnelle. Les Banques Raiffeisen sont propriétaires de la centrale de l'Union et des principales sociétés du groupe et, à ce titre, elles font donc œuvre de sociétés mères. Juridiquement, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, en dépit de son rôle de centrale de coordination, de pool de liquidité et de filet de sécurité, est à considérer comme une filiale. Les compétences de direction et le droit d'émettre des directives sont régis par les statuts de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et les règlements afférents.

La consolidation ne prend pas comme point de départ l'Union Suisse des Banques Raiffeisen à titre de société mère, mais regroupe les comptes annuels des 470 Banques Raiffeisen et de leurs participations communes dans l'organisation Raiffeisen. Le capital social figurant aux comptes consolidés correspond ainsi à la somme des capitaux sociaux des différentes Banques Raiffeisen.



Périmètre et méthode de consolidation: Les comptes consolidés du Groupe comprennent les comptes annuels des diverses Banques Raiffeisen, de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, de la Coopérative de cautionnement Raiffeisen, de la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses, de la coopérative Leasing-Raiffeisen et de Raiffeisen Informatique SA.

D'après la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et passifs, les opérations hors bilan ainsi que les produits et charges sont enregistrés à 100%, le capital étant consolidé selon la méthode dite de «Purchase» où tous les principaux engagements et créances, les opérations hors bilan et les charges et produits résultant d'opérations entre les sociétés en question sont compensés les uns les autres. Ce mode opératoire exclut la réalisation de bénéfices intermédiaires significatifs qui sont dès lors négligés lors de la consolidation. Les participations minoritaires de 20 à 50% sont intégrées dans le périmètre de consolidation selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations inférieures à 20% et celles peu significatives en terme de capitaux et de bénéfices ou dépourvues de caractère stratégique ne sont pas consolidées, mais inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition déduction faite des amortissements nécessaires.

Goodwill: Les paiements de goodwill portés à l'actif des comptes consolidés selon la méthode Purchase sont amortis sur trois ans.

Jour critère de consolidation: Les sociétés faisant l'objet d'une consolidation intégrale bouclent leurs comptes au 31 décembre.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan • Inscription des opérations: Toutes les opérations exécutées et achevées au jour critère du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation qui ont été définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant achevées mais non exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères • Les créances et engagements ainsi que les espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour critère du bilan. Les pertes et gains de cours résultant de l'évaluation figurent au poste «Résultat des opérations de négocié». Les trans-

actions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Liquidités, créances sur papiers monétaires, fonds passifs: Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. L'escompte non encore réalisé sur les papiers monétaires de même que les agios ou disagios sur propres emprunts et sur les prêts de lettres de gage sont délimités sur la durée correspondante.

Créances sur les banques et les clients, créances hypothécaires • Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique. Les créances pour lesquelles la banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme menacées. Les créances menacées et les éventuelles garanties sont évaluées à leur valeur de liquidation. Des correctifs de valeur individuels sont constitués pour les créances menacées sur la base d'analyses régulières des divers engagements de crédit, en prenant en compte la solvabilité du débiteur ou le risque de contrepartie, ainsi que la valeur de liquidation nette réalisable estimée des couvertures. Si le recouvrement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait l'objet d'une correction de valeur intégrale.

Les intérêts et les commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours mais n'ayant pas été payés sont considérés comme en souffrance. Concernant les crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et menacés (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés au poste de produit mais sont directement attribués aux correctifs de valeur et provisions.

La sortie définitive d'une créance de nos livres a lieu au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme le bouclage de la procédure de réalisation. Les créances menacées sont à nouveau classées comme jouissant de leur valeur totale (annulation du correctif de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont à nouveau payés dans les délais selon les dispositions contractuelles et que d'autres critères de solvabilité sont satisfaits.



Tous les correctifs de valeur figurent au poste «Correctifs de valeur et provisions». Les objets financés par leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle» conformément à la méthode de la valeur au comptant. Les éléments d'amortissement contenus dans les primes de leasing sont directement compensés avec la valeur comptable des objets en question.

Opérations de mise et de prise en pension (repos): Les opérations de mise et de prise en pension (Repurchase et Reverse Repurchase Agreements) sont portées au bilan comme avances garanties par des titres ou comme dépôts gagés par des titres détenus par la banque. Selon la contrepartie, ces opérations sont inscrites comme créances ou comme engagements sur les banques ou sur la clientèle.

Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce: Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur valeur vénale. Concernant les positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Les frais de refinancement du capital des positions de négoce sont débités du résultat des opérations de négoce et crédités au produit des intérêts.

Immobilisations financières: Les titres de créance à revenu fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur minimale s'ils sont détenus dans le dessein d'être revendus avant leur échéance. Les titres de créance acquis dans l'intention de les garder en fine font l'objet d'une évaluation selon la méthode dite «Accrual», c'est-à-dire que l'agio ou le disagio font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle. Les titres de participation sont évalués conformément au principe de la valeur minimale. Également évalués au plus bas, les participations et les immeubles repris des opérations de crédit et destinés à la revente figurent sous la rubrique des immobilisations financières. La moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation équivaut à la valeur la plus basse.

Participations non consolidées: Evaluées selon la méthode dite de la mise en équivalence, les participations non consolidées comprennent les participations minoritaires entre 20 et 50%. Ce poste du bilan comprend en outre les participations inférieures à 20%, ainsi que celles à caractère d'infrastructures. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir les coûts d'acquisition déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation.

Immobilisations corporelles: Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au prix d'acquisition, investissements générateurs de plus-value en sus. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie prévue:

Immeubles	maximum 66 ans
Transformations et améliorations locatives	maximum 15 ans
Installations informatiques et logiciels	maximum 3 ans
Mobilier et installations	maximum 8 ans
Autres immobilisations corporelles	maximum 5 ans

Les investissements de faible importance sont affectés directement aux charges d'exploitation. Les rénovations génératrices de plus-value sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations figurent au bilan comme charges.

La stabilité de la valeur des immobilisations corporelles est contrôlée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec effet sur le compte de résultat. Si le contrôle de stabilité d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur résiduelle est amortie comme prévu pendant la durée d'utilisation nouvellement définie.

Correctifs de valeur et provisions: Pour les risques identifiables au jour critère du bilan, des correctifs de valeur et des provisions individuels sont constitués conformément au principe de prudence.

Impôts: Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue. Des impôts latents de 23,3% (contre 23,2% l'année précédente) ont été calculés sur les réserves non déclarées, et inscrits au bilan comme provisions à ce titre.



Engagements conditionnels, irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires • Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés: Mention dans les opérations hors bilan et dans l'annexe: Les valeurs de remplacement brutes des divers contrats de produits dérivés, complétées par le montant des sous-jacents correspondants, figurent dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Inscription au bilan: Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus en nom propre sont mentionnées au bilan indépendamment de leur traitement au niveau du compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en Bourse conclus par la Banque en qualité de commissionnaire sont indiquées au bilan uniquement dans la mesure où ces contrats ne sont pas garantis par des dépôts de marge. Les valeurs de remplacement de contrats négociés hors Bourse passés par la Banque à titre de commissionnaire sont toujours mentionnées.

Les opérations de couverture de la Trésorerie passent par le portefeuille de négoce, autrement dit, la Trésorerie n'intervient pas elle-même sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes sont inscrites au bilan (cf. annexe 18.3).

Traitement au niveau du compte de résultat: Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur pour autant qu'ils soient cotés en Bourse ou qu'il existe un marché représentatif, sinon c'est le principe de la valeur minimale qui est appliqué.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation de taux sont évalués selon la méthode «Accrual». Les gains ou les pertes d'intérêts résultant de la liquidation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Modifications par rapport à l'exercice précédent: Les principes de présentation des comptes ont été adaptés aux directives révisées régissant l'établissement des comptes de la Commission fédérale des banques.

Les changements intervenus concernent essentiellement les domaines suivants:

- des dispositions relatives au traitement uniforme des créances menacées et en souffrance ont désormais été adoptées au niveau du Groupe;
- le principe de la juste valeur est appliqué à l'évaluation des portefeuilles destinés au négoce;
- le contrôle de la stabilité de la valeur en cas de signe de dépréciation des immobilisations corporelles est désormais réglementé de façon formelle;
- le texte a par ailleurs été adapté à de nombreux endroits.

Les adaptations apportées aux principes d'évaluation et d'établissement du bilan en fonction des directives révisées de la Commission fédérale des banques régissant l'établissement des comptes n'ont pas eu d'impact majeur sur le bilan et le compte de résultat.

Événements postérieurs au jour critère du bilan: Aucun événement majeur devant être mentionné au bilan et/ou dans l'annexe n'est survenu au moment de l'établissement des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen au 31 décembre 2003.





Se retourner. Mince filet d'eau jadis, il est devenu un fleuve aux dimensions telles que seules des digues solides peuvent encore le contenir dans son lit. Un regard en arrière vous remplit de fierté: il entre dans la catégorie des grands fleuves.

Jour de foehn dans la vallée du Rhin



INFORMATIONS SUR LE BILAN

-68

1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

2 Présentation de l'actif immobilisé

* Les investissements comprennent le bénéfice de réévaluation de 7,8 millions de francs découlant d'une participation non consolidées; ce bénéfice a été comptabilisé dans le résultat extraordinaire.



3 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, immobilisations financières et participations				
	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF		
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce				
Titres de créance				
cotés ¹	9'324	10'269 ²		
non cotés	–	–		
Titres de participation	10'880	12'113		
Métaux précieux	4'634	4'583		
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	24'838	26'965		
	Valeur comptable exercice de réf. en 1000 CHF	Valeur comptable exercice préc. en 1000 CHF	Juste valeur exercice de réf. en 1000 CHF	Juste valeur exercice préc. en 1000 CHF
Immobilisations financières				
Titres de créance	2'926'799	2'627'627	3'045'585	2'800'822
dont titres dest. à être conservés jusqu'à l'échéance	2'926'799	2'547'627	3'045'585	2'720'822
dont titres éval. selon le principe de la val. la plus basse	–	80'000	–	80'000
Titres de participation	17'835	14'257	17'835	14'257
Métaux précieux (stocks destinés à la couverture des engagements résultant des comptes métal)	37'627	36'373	37'627	36'373
Immeubles	67'205	92'842	71'673	99'180
Total des immobilisations financières	3'049'466	2'771'099	3'172'720	2'950'632
	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF		
Participations				
avec valeur de cours	27'991	20'205		
sans valeur de cours	91'845	93'636		
Total des participations	119'836	113'841		

1) coté = négocié auprès d'une bourse reconnue

2) Exercice précédent: cette position renferme de propres emprunts obligataires et obligations de caisse à hauteur de 6 millions de francs.

4 Indications sur les participations essentielles

Raison sociale et participation	Siège	Activité commerciale	Capital en 1000 CHF	Part aux voix en %	Part au capital en %
4.1 Sociétés du Groupe					
Union Suisse des Banques Raiffeisen	St-Gall	banque centrale, services de l'Union	220'000	100	100
Coopérative de cautionnement Raiffeisen	St-Gall	coop. de cautionnement	37'696	100	100
Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses	St-Gall	centrale d'émission dont non libérée	21'416	100	100
Leasing-Raiffeisen	St-Gall	société de leasing	2'385	100	100
Raiffeisen Informatique SA	Dietikon	services informatiques	8'300	100	100

4.2 Participations évaluées selon la méthode Equity

cosba private banking ag	Zurich	banque	100'000	25,0	25,0
AgriGate AG	Berne	portail Internet	555	28,5	28,5
4.3 Autres participations non consolidées					
Banque des lett. de gage d'étab. suisses de crédit hypot.	Zurich	banque de lett. de gage	300'000	19,7	19,7
dont non libérée			189'000		
Viseca Card Services SA	Zurich	services financiers	20'000	19,0	19,0
Telekurs Holding SA	Zurich	services financiers	45'000	4,0	4,0
Helvetia Patria Holding	St-Gall	services financiers	62'930	2,1	2,1

5 Autres actifs et passifs

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Autres actifs		
Valeurs de remplacement	75'903	177'567
Compte de compensation	33'921	20'312
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	23'859	3'610
Comptes d'ordre contributions aux assurances sociales et à la prévoyance du personnel	36'302	33'000
Comptes d'ordre impôts indirects	15'035	12'869
Autres actifs et passifs divers	13'891	8'646
Total des autres actifs	198'911	256'004
Autres passifs		
Valeurs de remplacement	158'651	235'456
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	40'021	43'168
Redevances dues, impôts indirects	200'178	277'674
Comptes d'ordre contributions aux assurances sociales et à la prévoyance du personnel	47'769	46'315
Comptes d'ordre	26'824	165'585
Autres passifs divers	9'900	7'229
Total des autres passifs	483'343	775'427



6 Correctifs de valeur et provisions

	Etat à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Utilisations conformes à leur but en 1000 CHF	Nouvelles affectations, intérêts en souffrance en 1000 CHF	Dissolution ou constitutions à charge du compte de résultat en 1000 CHF	Dissolutions au profit du compte de résultat en 1000 CHF	Etat à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Provisions pour impôts latents	431'966	–	–	50'834	–	482'800
Correctifs de val. et prov. pour risques de défaillance (risque de recouvrement et risque-pays)	536'714	– 68'395	10'451	51'633*	*	530'403
Correctifs de valeur et provisions pour autres risques d'exploitation	16'872	– 1'220	–	4'798	– 3'006	17'444
Total des correctifs de valeur et provisions	985'552	– 69'615	10'451	107'265	– 3'006	1'030'647

7 Présentation des emprunts obligataires en cours

	Emission	Taux d'intérêt	Echéance	Résiliation anticipée	Montant de l'emprunt en 1000 CHF
Emprunts	1995	4,750	15.09.2004		100'000
	1995	5,125	20.06.2005		100'000
	1995	4,750	20.09.2005		100'000
	1996	4,000	06.02.2006		100'000
	1996	4,250	29.03.2004		75'000
	1996	4,375	30.09.2004		80'000
	1997	3,500	15.09.2004		150'000
	1997	4,250	05.02.2007		100'000
	1997	4,000	30.05.2007		100'000
	1997	4,125	20.11.2007		100'000
	1998	3,125	15.06.2004		200'000
	1998	3,500	30.01.2006		200'000
	1998	3,250	31.03.2008		200'000
	1998	3,500	24.08.2006		150'000
	1999	3,250	27.05.2009		250'000
	2000	4,630	22.06.2006		500'000
	2001/2002	4,000	02.02.2011		600'000
Prêts des central. d'émission de lettres de gage	div.	3,728	div.		4'400'750
Total des emprunts en cours					7'505'750

* En raison de l'absence d'une base de donnée adéquate (qui s'exp. par le syst. appliqué), la prés. brute des nouvelles const. et des dissolutions telle qu'exigée par les directives régissant l'étab. des comptes ne peut être effectuée. Les états sont donc indiqués en termes nets.

8 Justification des capitaux propres

	Effectif des sociét. Nom. des parts soc. en 1000 CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence	
Capital social avec obligation d'effectuer des versements supplém.	1'107'354 – 227'428
Capital social sans obligation d'effectuer des versements supplém.	59'316
Total du capital social	1'107'354 – 286'744
Réserves de bénéfice	4'047'624
Total des cap. propres au début de l'exercice de réf. (avant répart. du bén.)	1'107'354 – 4'334'368
+ Versement des nouv. sociétaires (avec obligation d'effectuer des vers. supplém.)	105'228 200 21'046
	332 300 100
	248 400 99
	1'428 500 714
+ Paiement de parts sociales sans obligation d'effectuer des vers. supplém.	20'681
Total des versements de nouveaux sociétaires	107'236 – 42'640
– Remboursements aux sociétaires sortants	– 32'026 200 – 6'405
(avec obligation d'effect. des vers. supplém.)	– 124 300 – 37
	– 1'382 400 – 553
	– 358 500 – 179
– Remboursem. de parts sociales sans obligation d'effect. des vers. supplém.	– 1'723
– Réduction du capital par modification de la valeur nominale	– 234
Total des remboursements aux sociétaires sortants	– 33'890 – 9'131
– Rémunération du capital social des Banques Raiffeisen p. l'exercice précédent	– 15'669
+ Bénéfice du Groupe de l'exercice de référence	453'251
Total des cap. propres à la fin de l'exercice de réf. (avant répart. du bén.)	1'180'700 – 4'805'459
dont parts sociales avec obligation d'effectuer des versements supplém.	1'156'826 200 231'365
	4'670 300 1'401
	3'897 400 1'559
	15'307 500 7'654
dont parts sociales sans obligation d'effectuer des versements supplém.	78'274
Total du capital social à la fin de l'exercice de référence	1'180'700 – 320'253
Réserve de bénéfice	4'031'955
Bénéfice du Groupe	453'251
Total de l'obligation d'effectuer des versements suppl. des sociétaires	9'445'600

* Seuls les sociétaires qui détiennent une part sociale avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires peuvent souscrire du capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires. Afin d'éviter les doubles imputations, le nombre des membres apparaît uniquement dans la rubrique «Capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires».



9 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

	A vue en 1000 CHF	Dénonçables en 1000 CHF	Echéant dans les 3 mois en 1000 CHF	Echéant dans jusqu'à 12 m. en 1000 CHF	Echéant dans plus de 1 en 1000 CHF	Echéant dans plus de 5 ans en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actif circulant							
Liquidités	1'234'066	–	–	–	–	–	1'234'066
Créances rés. de papiers monétaires	15'161	–	–	–	–	–	15'161
Créances sur les banques	2'015'825	–	7'885'462	4'379'588	7'000	–	14'287'875
Créances sur la clientèle	13'817	4'144'205	386'346	778'835	1'685'498	213'616	7'222'317
Créances hypothécaires	60'870	34'476'380	1'579'457	6'269'527	30'145'398	1'622'635	74'154'267
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	24'838	–	–	–	–	–	24'838
Immobilisations financières*	162'976	–	161'772	164'623	1'985'355	574'740	3'049'466
Total de l'actif circulant	3'527'553	38'620'585	10'013'037	11'592'573	33'823'251	2'410'991	99'987'990
Exercice de référence	3'527'553	38'620'585	10'013'037	11'592'573	33'823'251	2'410'991	99'987'990
Exercice précédent	3'348'284	50'298'357	7'753'750	5'733'017	21'714'091	1'681'504	90'529'003
Fonds étrangers							
Engagements envers les banques	2'729'113	–	8'201'550	711'084	1'187'915	210'359	13'040'021
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	–	57'228'152	–	–	–	–	57'228'152
Autres engagements envers la clientèle	5'286'049	51'308	1'428'149	522'345	677'450	201'771	8'167'072
Obligations de caisse	–	–	756'862	1'912'296	6'140'236	513'330	9'322'724
Prêts de cent. d'ém. de lett. de gage et empr.	–	–	565'050	869'800	3'863'300	2'207'600	7'505'750
Total des fonds étrangers	8'015'162	57'279'460	10'951'611	4'015'525	11'868'901	3'133'060	95'263'719
Exercice précédent	6'929'956	51'557'746	6'178'738	3'751'714	14'035'333	3'572'926	86'026'413

10. Crédits aux organes et transactions avec des parties liées

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Total des crédits aux organes	25'973	21'875

10.1 Crédits aux organes

Total des crédits aux organes 25'973 21'875

10.2. Transactions avec des parties liées

Les procédures en vigueur en matière de traitement et de surveillance pour les crédits aux organes et les autres crédits sont identiques. Les conditions appliquées aux membres du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance sont les mêmes que pour le reste de la clientèle. La Direction de la Banque bénéficie, comme le reste du personnel, des conditions préférentielles en usage dans la branche.

* y compris l'immobilisation de 67'205'000 francs (exercice précédent 92'842'000 francs)

11 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

	Exercice de réf. Suisse en 1000 CHF	Exercice de réf. étranger en 1000 CHF	Exercice précédent Suisse en 1000 CHF	Exercice précédent étranger en 1000 CHF
Actifs				
Liquidités	1'231'643	2'423	990'933	6'130
Créances résultant de papiers monétaires	15'161	–	18'137	–
Créances sur les banques	4'974'393	9'313'482	5'201'082	5'613'399
Créances sur la clientèle	7'141'112	81'205	7'303'562	27'343
Créances hypothécaires	74'154'267	–	68'570'353	–
Portefeuilles de titres et de mét. précieux destinés au négoce	8'877	15'961	11'032	15'933
Immobilisations financières	3'039'061	10'405	2'761'656	9'443
Participations non consolidées	116'174	3'662	110'197	3'644
Immobilisations corporelles	1'588'126	–	1'510'839	–
Valeurs immatérielles	–	–	3'564	–
Comptes de régularisation	274'826	–	270'714	–
Autres actifs	198'911	–	256'004	–
Total des actifs	92'712'551	9'427'138	87'008'073	5'675'892
Passifs				
Engagements envers les banques	10'138'096	2'901'925	6'728'551	2'780'220
Eng. envers la clientèle sous forme d'épar. et de placements	56'250'062	978'090	50'667'256	831'631
Autres engagements envers la clientèle	7'885'443	281'629	7'073'649	231'344
Obligations de caisse	9'322'724	–	9'589'362	–
Prêts des centr. d'ém. de lettres de gage et emprunts	7'505'750	–	8'124'400	–
Comptes de régularisation	556'521	–	562'205	–
Autres passifs	483'343	–	775'427	–
Correctifs de valeur et provisions	1'030'647	–	985'552	–
Capital social	320'253	–	286'744	–
Réserve de bénéfice	4'031'955	–	3'618'277	–
Bénéfice du Groupe	453'251	–	429'347	–
Total des passifs	97'978'045	4'161'644	88'840'770	3'843'195

12 Total des actifs par pays/groupes de pays

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice de réf. part en %	Exercice précédent en 1000 CHF	Exercice précédent part en %
Actifs				
Suisse	92'718'200	90,78	87'008'073	93,88
Autres pays d'Europe	9'264'345	9,07	5'531'883	5,97
Reste du monde (Amérique, Asie, Océanie, Afrique)	157'144	0,15	144'009	0,15
Total des actifs	102'139'689	100,0	92'683'965	100,00



13 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

	Exercice de réf. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice de réf. dont sollicité en 1000 CHF	Exercice précédent Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice précédent dont sollicité en 1000 CHF
Créances hypothécaires	6'303'450	4'543'948	6'277'381	4'933'082
Immobilisations financières	725'537	299'330	1'073'580	647'960
Immobilisations corporelles	26'009	20'981	36'964	34'478
Total des actifs mis en gage	7'054'996	4'864'259	7'387'925	5'615'520

13.2 Opérations de prêt et de mise en pension effectuées avec des titres

	Exercice de référence en 1000 CHF
Prêtent. découl. de la mise en gage de liq. lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	9'912'658
Engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt et de la mise en pension de titres	6'906'639
Titres détenus pour propre compte prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	272'497
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subs. a été octroyé sans restric.	272'497
Titres reçus en qualité de gar. dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pens., pour lesquels le droit de procéder à une alién. ou une mise en gage subs. a été octroyé sans rest.	10'014'346
dont titres aliénés ou remis à un tiers en garantie	6'678'804

14 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Autres engagements envers la clientèle	188'027	141'126
Emprunts	–	1'000
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	188'027	142'126

Institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen

La plus grande partie des collaboratrices et des collaborateurs du Groupe Raiffeisen sont assurés auprès de la caisse de retraite ou du fonds de retraite de l'USBR. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 60 ans en acceptant une réduction de la rente. La caisse de retraite de l'USBR couvre les prestations obligatoires aux termes de la LPP, alors que le fonds de retraite de l'USBR remplit les prestations supra-obligatoires.

Les inst. de prévoyance de l'USBR sont axées sur la primauté des cotisations au sens de la norme Swiss-GAAP RPC 16. En d'autres termes, – les cotisations de l'employeur sont définies de manière fixe,

– le principe des cotisations fixes pour l'entreprise est maintenu au cas où l'institution de prévoyance ne disposera pas des actifs nécessaires,

– des situations spéciales en matière de placement ou d'assurance auprès de l'institution de prévoyance n'occasionnent aucune augmentation ni réduction des coûts pour l'entreprise,

– les surplus de l'institution de prévoyance sont toujours utilisés en faveur des destinataires.

En 2003, le Groupe Raiffeisen a réglé et comptabilisé l'ensemble des cotisations de l'employeur par les charges de personnel. Suite à des paiements consentis sur une base volontaire, les coûts du Groupe Raiffeisen pour les prestations de prévoyance sont supérieurs aux cotisations réglementaires de l'employeur. Pour plus de détails, voir annexe 22 «Charges de personnel».

Étant donné que les institutions de prévoyance sont axées sur la primauté des cotisations, aucun calcul actuariel n'est nécessaire selon une méthode rétrospective pour le rapport de gestion à publier.

Au 31.12.2003, il existait une réserve de cotisations de l'employeur à hauteur de 52'350'958 francs (exercice précédent: 40'034'358 francs) auprès de la fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR.

Il n'existe aucun engagement découlant de la dissolution de rapports de travail, pour lesquels aucune provision n'a été constituée.

15 Bilan par monnaie

	CHF en 1000 CHF	Euro en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	1'109'781	104'044	6'135	14'106	1'234'066
Créances résultant de papiers monétaires	14'549	395	189	28	15'161
Créances sur les banques	13'464'128	343'958	449'978	29'811	14'287'875
Créances sur la clientèle	7'152'652	49'624	19'832	209	7'222'317
Créances hypothécaires	74'154'267	–	–	–	74'154'267
Portefeuilles de tit. et de métaux préc. dest. au négoce	9'894	13'676	1'114	154	24'838
Immobilisations financières	3'048'685	781	–	–	3'049'466
Participations	116'221	3'615	–	–	119'836
Immobilisations corporelles	1'558'126	–	–	–	1'558'126
Comptes de régularisation	274'826	–	–	–	274'826
Autres actifs	198'909	–	2	–	198'911
Total des positions portées à l'actif	101'102'038	516'093	477'250	44'308	102'139'689
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	160'830	564'883	138'045	13'524	877'282
Total des actifs	101'262'868	1'080'976	615'295	57'832	103'016'971
Passifs					
Engagements envers les banques	12'188'626	529'556	312'509	9'330	13'040'021
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	57'174'637	53'515	–	–	57'228'152
Autres engagements envers la clientèle	7'561'430	395'971	155'720	53'951	8'167'072
Obligations de caisse	9'322'724	–	–	–	9'322'724
Prêts des centr. d'ém. de lettres de gage et emp.	7'505'750	–	–	–	7'505'750
Comptes de régularisation	556'521	–	–	–	556'521
Autres passifs	483'343	–	–	–	483'343
Correctifs de valeur et provisions	1'030'647	–	–	–	1'030'647
Capital social	320'253	–	–	–	320'253
Réserve de bénéfice	4'031'955	–	–	–	4'031'955
Bénéfice du Groupe	453'251	–	–	–	453'251
Total des positions portées au passif	100'629'137	979'042	468'229	63'281	102'139'689
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	699'052	25'173	138'694	14'363	877'282
Total des passifs	101'328'189	1'004'215	606'923	77'644	103'016'971
Position nette par monnaie	– 65'321	76'761	8'372	– 19'812	–

31.12.2003 31.12.2002

Cours de conversion des monnaies étrangères

Euro	1.560	1.457
USD	1.236	1.392





Rencontrer l'autre. Sur son chemin, l'eau se mélange à d'autres courants. Des chemins qui se croisent sont toujours synonyme de chance: qui se rencontre dans le respect mutuel puise toujours de la force de cette rencontre.

Pont enjambant le Rhin près de Diepoldsau



INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

- 80 -

16 Engagements conditionnels

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Garanties de crédit	127'521	154'907
Prestations de garantie	65'594	65'683
Autres engagements conditionnels	41'684	8'656
Total des engagements conditionnels	234'799	229'246

17 Opérations fiduciaires

	CHF en 1000 CHF	Euro en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Opérations fiduciaires auprès de banques tierces	–	112'472	25'401	14'881	152'754
Crédits fiduciaires et autres opérations fiduciaires	–	–	–	–	–
Total des opérations fiduciaires	–	112'472	25'401	14'881	152'754
Exercice précédent	6'579	116'933	32'125	14'056	169'693

- 81 -

18 Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
18.1 Instruments de négocié avec contreparties internes et externes						
Instruments de taux						
Swaps	113'175	125'475	28'041'000	8'149'000	1'378'500	37'568'500
Futures	–	–	251'000	–	2'500	253'500
Options (OTC)	–	2'468	69'698	296'939	29'924	396'561
Devises						
Contrats à terme	13'048	13'150	562'379	549	–	562'928
Swaps comb. taux d'int./devises	53'830	52'542	193'456	736'990	173'856	1'104'302
Options (OTC)	111	111	13'989	–	–	13'989
Métaux précieux						
Contrats à terme	27	22	3'335	–	–	3'335
Total						
Exercice de référence	180'191	193'768	29'134'857	9'183'478	1'584'780	39'903'115
Exercice précédent	352'829	358'465	15'875'356	7'136'175	3'039'596	26'051'127

18.2. Instruments de couverture avec contreparties internes

	Swaps	Devises	Total	Exercice de référence	Exercice précédent
Swaps	30'475	55'110	13'138'000	3'640'000	420'000
Devises	–	–	–	–	–
Swaps comb. taux d'int./devises	4'642	49'178	96'728	368'495	86'928
Total	35'117	104'288	13'234'728	4'008'495	506'928
Exercice précédent	123'009	175'262	4'820'000	2'938'473	1'196'928

	Banques	Clients	Bourses	Total	Exercice de référence	Exercice précédent
Banques	72'782	146'645	15'446'994	4'908'171	1'044'428	21'399'593
Clients	3'121	12'006	202'134	266'813	30'924	499'871
Bourses	–	–	251'000	–	2'500	253'500
Total	75'903	158'651	15'900'128	5'174'984	1'077'852	22'152'964
Exercice précédent	177'567	235'456	11'055'356	4'197'702	1'842'668	17'095'726

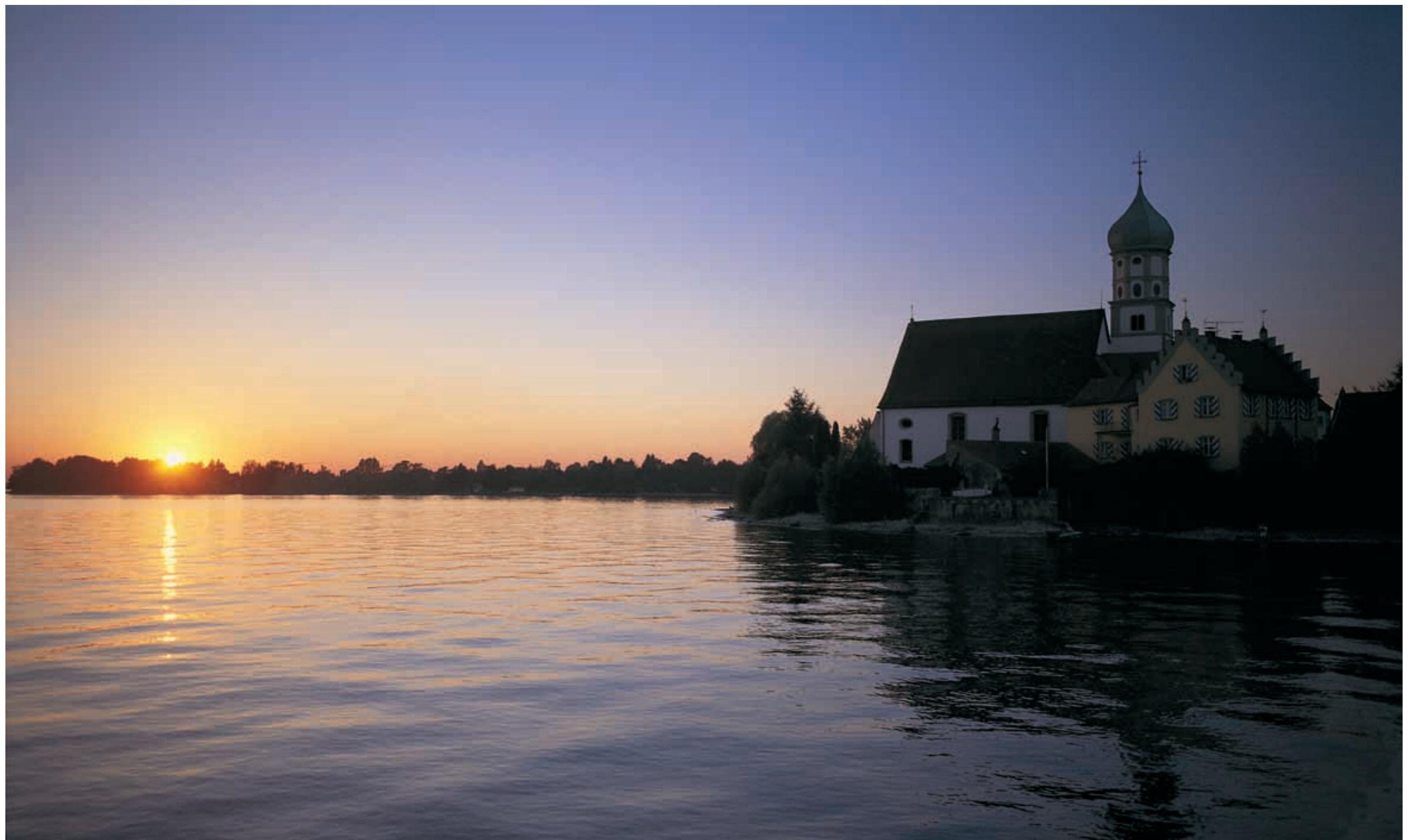
Il n'est fait appel à aucun contrat de netting.

Qualité des contreparties

Banques: Les transactions sur instruments dérivés sont effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée comme bonne à très bonne. Plus de 95% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standar & Poor's) ou d'un rating comparable.

Clients: Lors de trans. avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrim. ou des limites de crédit librement disp.





Savourer le panorama. Le fleuve a lui aussi besoin de repos, il se jette dans un lac, lieu paisible à la croisée des pays et des cultures.

Lac de Constance, Wasserschloss



INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

- 84 -

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
19 Résultat des opérations de négociation		
Négoce des devises et billets	52'810	48'312
Négoce des métaux précieux	1'296	866*
Négoce d'actions	1'638	- 5'267*
Négoce de taux	10'433	18'301*
Total du résultat des opérations de négociation	66'177	62'212

20 Produit des participations

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Participations évaluées selon la méthode Equity	3'750	3'979
Autres participations non consolidées	3'532	4'102
Total du produit des participations	7'282	8'081

21 Autres produits ordinaires

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Frais de bouclage et de comptabilisation imputés aux clients	49'122	43'477
Emoluments perçus aux Bancomat	53'431	48'818
Divers	7'536	10'142
Total des autres produits ordinaires	110'089	102'437

22 Charges de personnel

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Organes de la banque, jetons de présence et indemnités fixes	17'056	16'118
Appointements et allocations au personnel	512'036	481'380
AVS, AI, AC et autres contributions légales	50'049	50'955
Contributions réglementaires aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	27'765	33'455
Versement dans la Fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR	15'125	6'159
Frais de personnel accessoires	17'241	19'737
Total des charges de personnel	639'272	607'804

23 Autres charges d'exploitation

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Frais de locaux	54'453	49'324
Charges de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	113'408	113'059
Autres charges d'exploitation	244'771	250'261
Total des autres charges d'exploitation	412'632	412'644

* Exercice précédent: Le produit de 1,2 million de francs résultant des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négociation est désormais pris en compte dans le résultat des opérations de négociation et non plus dans celui des opérations d'intérêts. Les besoins de refinancement de 1,4 million de francs ont été débités du résultat des opérations de négociation et crédités au produit des intérêts et des escomptes.

24 Produits et charges extraordinaires

Exercice de référence

Les produits extraordinaires de 28,8 millions de francs comprennent notamment 11,5 millions de francs provenant de la dissolution du concept de financement 2002 ainsi que le bénéfice de 7,8 millions de francs découlant de l'appréciation d'une participation non consolidée. Cette position renferme par ailleurs des bénéfices provenant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

Les charges extraordinaires de 5,2 millions de francs comp. notamment les pertes provenant de l'aliénation d'immobil. corporelles.

Exercice précédent

Les produits extraordinaires de 7,1 millions de francs comp. notamment les bénéfices provenant de l'aliénation d'immobil. corporelles.

- 85 -

25 Charges fiscales

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Constitution de provisions pour impôts latents	47'422	18'468
Charges pour impôts en cours sur les revenus	92'095	75'366
Total des charges fiscales	139'517	93'834



26 Calcul des fonds propres nécessaires

	Exercice de réf. En valeur en 1000 CHF	Exercice de réf. Positions pond. risque en 1000 CHF	Exercice préc. En valeur en 1000 CHF	Exercice préc. Positions pond. risque en 1000 CHF
Fonds propres nécessaires				
Actifs requérant directement des fonds propres				
Créances sur les banques	14'287'875	1'333'719	10'814'481	1'378'905
Créances sur la clientèle	7'222'317	3'518'364	7'330'905	3'571'077
Créances hypothécaires	74'154'267	38'923'820	68'570'353	36'049'597
Immeubles compris dans les immobilisations financières	67'205	252'019	92'842	348'156
Immobilisations corporelles	1'558'126	5'202'684	1'510'839	4'972'529
Comptes de régularisation	274'826	261'912	270'714	247'478
Autres actifs, valeurs de remplacement	75'903	47'059	177'567	115'479
Autres actifs, divers	89'087	49'673	58'126	28'228
Actifs requérant indirectement des fonds propres				
Position nette hors portefeuille de négocié	2'958'449	902'997	2'573'931	916'037
Positions présentant un risque de marché	–	285'273	–	317'559
Passifs déductibles				
Provisions déductibles dans les passifs	– 530'403	– 397'802	– 536'714	– 402'536
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels	236'299	105'001	229'246	103'528
Engagements irrévocables	37'178	92'946	41'080	102'698
Majorations contrats à terme et options achetées	–	43'010	–	51'975
Total des positions pondérées en fonction du risque	50'620'672		47'800'710	
Fonds propres nécessaires				
(8% des positions pondérées en fonction du risque)	4'049'654		3'824'057	
Fonds propres existants				
Fonds propres de base pouvant être pris en compte	4'788'003	4'315'213		
Fonds propres complém. pouvant être pris en compte	2'394'002	2'157'607		
./. participations dans le secteur financier	– 115'460	– 109'174		
Total des fonds propres pouvant être pris en compte	7'066'545		6'363'646	
Surplus de fonds propres	3'016'891	2'539'589		
Degré de couverture des fonds propres	174,5%	166,4%		
Tier 1 Ratio	9,5%	9,0%		
Tier 2 Ratio	14,0%	13,3%		

RAPPORT SUR LA RÉVISION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS**Rapport sur la révision des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen au Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, St-Gall**

Nous avons vérifié les comptes consolidés présentés aux pages 52 à 86 du rapport de gestion (bilan du Groupe, compte de résultat du Groupe, tableau de financement du Groupe et annexe) du Groupe Raiffeisen pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003. Les comptes des Banques Raiffeisen affiliées à l'Union ont été révisés par l'organe de révision agréé, l'Office de révision de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, dont les rapports ont été mis à notre disposition.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en vigueur en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliqués les principes présidant à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les principes comptables applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

St-Gall, le 1^{er} avril 2004
PricewaterhouseCoopers SA

Hans Wey Beat Rütsche

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE RAIFFEISEN 2003





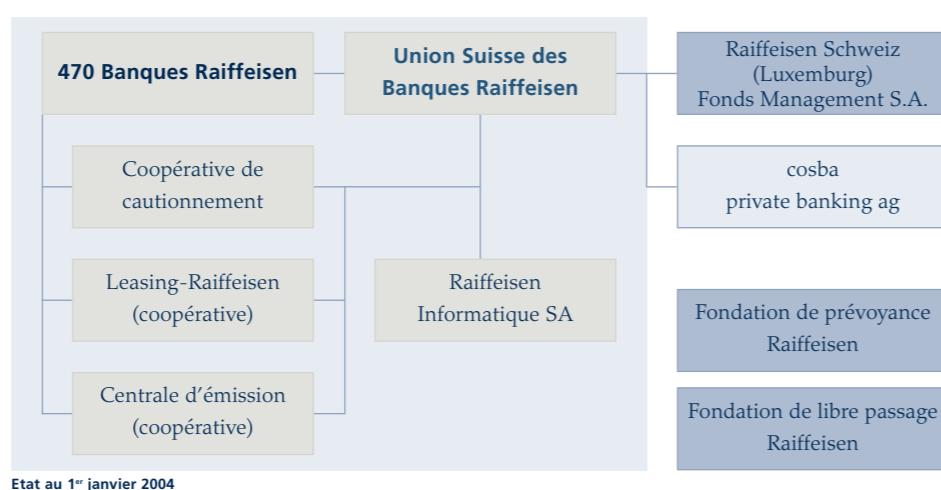
Surmonter les obstacles. Le cours d'eau devient plus étroit, il se mue de nouveau en fleuve, surmonte l'obstacle le plus important avant de poursuivre son but avec opiniâtreté – envers et contre tout.

Chutes du Rhin



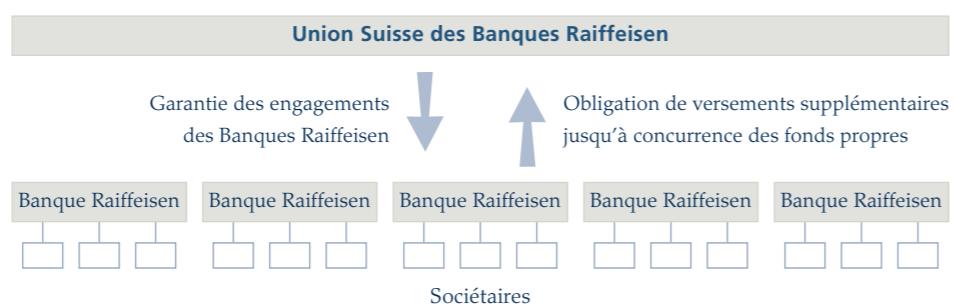
LA STRUCTURE DU GROUPE RAIFFEISEN

Les 470 Banques Raiffeisen et l'Union Suisse des Banques Raiffeisen détiennent les parts sociales de la Coopérative de cautionnement, de la Leasing Raiffeisen et de la Centrale d'émission. Raiffeisen Informatique SA et Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds Management SA sont contrôlées à 100% par l'USBR qui détient, en outre, une participation de 25% dans cosba private banking ag. Pour le placement de capitaux des 2^e et 3^e piliers, le Groupe dispose de deux fondations propres.



Sécurité et solidarité • Pour se couvrir contre les pertes financières, l'organisation Raiffeisen a pris soin d'ancrer dans ses statuts un filet de sécurité équilibré, reposant sur la responsabilité mutuelle. En sa qualité d'organe de responsabilité supérieur, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen se porte garante des engagements des Banques Raiffeisen et, partant, du Groupe Raiffeisen dans son ensemble. Au 31 décembre 2003, les fonds propres disponibles à cette fin s'élèvaient à 689 millions de CHF. Selon l'art. 871 CO, les Banques Raiffeisen, quant à elles, sont tenues d'effectuer, le cas échéant, des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de leurs fonds propres figurant au bilan à l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Au 31 décembre 2003, les obligations de versements supplémentaires de l'ensemble des Banques Raiffeisen s'élevaient à 4,4 milliards de CHF. Ce principe de responsabilité mutuelle se traduit par une sécurité accrue pour les clients Raiffeisen.

Représentation de la responsabilité mutuelle



LES BANQUES RAIFFEISEN DANS LES CANTONS

Canton	Nombre de Banques	Nombre de points bancaires	Nombre de sociétaires	Prêts et crédits ¹ en mio. de CHF	Fonds de la client. ² en mio. de CHF	Total du bilan en mio. de CHF
Argovie	41	109	130'157	9'580	8'517	10'622
Appenzell Rh.-Ext.	3	8	11'052	609	628	696
Appenzell Rh.-Int.	2	5	5'498	270	325	354
Bâle-Campagne	10	23	27'091	1'922	1'717	2'150
Berne	30	115	115'810	6'005	5'651	6'757
Fribourg	27	69	55'609	3'904	3'151	4'326
Genève	8	21	21'012	1'312	1'660	1'761
Glaris	1	2	3'322	191	164	207
Grisons	19	101	43'744	2'841	2'442	3'156
Jura	14	54	21'326	1'434	1'204	1'599
Lucerne	27	51	79'750	4'439	3'809	4'961
Neuchâtel	7	27	15'519	858	798	957
Unterwald-le-Bas	3	9	13'102	874	835	1'013
Unterwald-le-Haut	2	6	8'170	512	436	554
Saint-Gall	54	98	136'425	10'171	8'721	11'368
Schaffhouse	2	4	5'134	309	302	348
Schwyz	9	14	24'502	1'435	1'425	1'679
Soleure	39	75	96'465	6'354	5'796	7'203
Tessin	47	121	76'928	5'267	5'532	6'445
Thurgovie	29	56	71'724	5'238	4'252	5'793
Uri	6	16	12'027	620	588	694
Vaud	25	83	60'709	3'272	3'371	3'915
Valais	49	143	89'190	5'642	5'943	6'928
Zoug	9	12	27'417	2'057	1'772	2'271
Zurich	7	17	29'017	1'442	1'667	1'835
Total 2003	470	1'239	1'180'700	76'558	70'706	87'592
Total 2002	492	1'269	1'107'354	70'689	64'899	80'730
Variation	- 22	- 30	73'346	5'869	5'807	6'862
Augmentation/diminution en %	- 4,5	- 2,4	6,6	8,3	8,9	8,5

1) Total des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

2) Eng. envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements, autres eng. envers la clientèle et obligations de caisse



LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

-92-

Les Banques Raiffeisen sont, selon leur lieu géographique, regroupées dans l'une des 22 fédérations régionales. Ces dernières assurent une fonction de relais entre l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et les différents établissements affiliés. Les tâches qui leur incombent sont, en particulier, la coordination et le développement d'activités publicitaires, la réalisation de cours de formation destinés aux personnes composant les organes sociaux des Banques Raiffeisen, ainsi que la défense des intérêts des Banques Raiffeisen et leur représentation vis-à-vis des associations économiques et des autorités cantonales.

Fédérations régionales	Présidents	Banques affiliées
15 en Suisse alémanique		
Aargauer Verband der Raiffeisenbanken	Daniel M. Lüscher, Herznach	41
Baselbieter Verband der Raiffeisenbanken	Peter Thüring, Aesch	9
Berner Verband der Raiffeisenbanken	Walter Studer, Biglen	27
Deutschfreiburger Verband der Raiffeisenbanken	Pius Lehmann, Freiburg	12
Bündner Verband der Raiffeisenbanken	Tino Zanetti, Igis	18
Luzerner Verband der Raiffeisenbanken	Hubert Fähndrich, Littau	27
St.Galler Verband der Raiffeisenbanken	Peter Zürcher, Goldach	60
Raiffeisenverband Zürich und Schaffhausen	Elisabeth Pflugshaupt, Bertschikon	9
Raiffeisenverband Ob- und Nidwalden	Theddy Frener, Sachseln	5
Schwyzer Verband der Raiffeisenbanken	Josef Schönbächler, Einsiedeln	9
Solothurner Verband der Raiffeisenbanken	André Bourquin, Aetigkofen	40
Thurgauer Verband der Raiffeisenbanken	Richard Peter, Barterswil	29
Urner Verband der Raiffeisenbanken	Hans Zgraggen, Erstfeld	6
Oberwalliser Verband der Raiffeisenbanken	Claudio Cina, Salgesch	21
Zuger Verband der Raiffeisenbanken	Cuno Senn, Cham	9
6 en Suisse romande		
Fédération des Banques Raiffeisen du Fribourg romand	Michel Pauchard, Domdidier	15
Fédération genevoise des Banques Raiffeisen	Pierre Guignard, Cartigny	8
Fédération jurassienne des Banques Raiffeisen	Ernest Guélat, Courrendlin	17
Fédération neuchâteloise des Banques Raiffeisen	Claude Ribaux, Bevaix	7
Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand	Jean-Michel Revaz, St-Léonard	28
Fédération vaudoise des Banques Raiffeisen	Alexandre Bula, Thierrens	25
1 en Suisse italienne		
Federazione Raiffeisen del Ticino e Moesano	Mario Verga, Vacallo	48

Etat au 1^{er} janvier 2004

ORGANES DE L'UNION SUISSE DES BANQUES RAIFFEISEN

-93-

Conseil d'administration • Franz Marty, Goldau SZ, Président* · Josef Ingold, Subingen SO, Vice-président* · Gabriele Burn, Krattigen BE* · Niklaus Bleiker, Alpnach Dorf OW · Hubert Fähndrich, Littau LU · Pierre Guignard, Cartigny GE · Peter Hobi, Mels SG · René Kästli, Jona SG · Urs W. Keller, Döttingen AG · Joos Mathis, Schiers GR · Marie-Françoise Perruchoud-Massy, Vercorin VS · Richard Peter, Barterswil TG · Marcel Sandoz, Morges VS · Christian Spring, Vicques JU · Mario Verga, Vacallo TI

Conseil de surveillance • Erhard Büchi, Embrach ZH, Président · Charles Tissier, Riehen BS, Vice-président · Josef Fux, St.Niklaus VS · Gabriel Musy, Marly FR · Willi Ulrich, Taverne TI · Edgar Wohlhauser, Schmitten FR

Direction • Pierin Vincenz, Président · René Bentele, département Développement de l'entreprise · Felice De Grandi, département Banque central (jusqu'au 31.3.2004) · Barend Fruithof, département Finances & Logistique · Patrik Gisel, département Marché & Distribution · Robert Signer, département Succursales & Crédits

Office de révision • Kurt Zobrist, Chef de l'Office de révision

Organe de révision agréé • PricewaterhouseCoopers SA, St-Gall

* membre de la Commission de direction

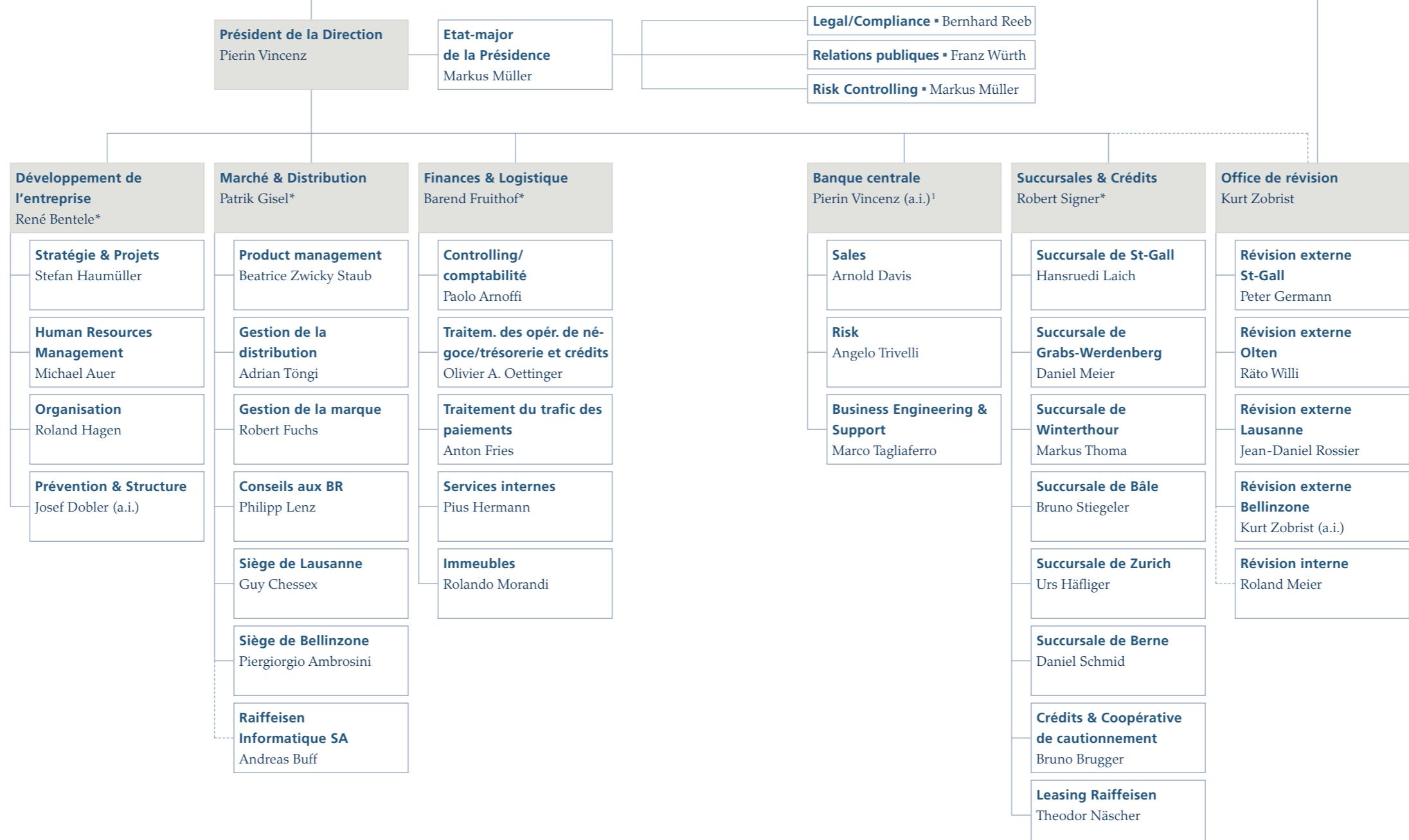
RAPPORT DE GESTION DU GROUPE RAIFFEISEN 2003



ORGANIGRAMME DE L'UNION SUISSE
DES BANQUES RAIFFEISEN

- 94 -

Conseil d'administration / CDCA



- 94 -

- 95 -

* membre de la Direction

1) jusqu'au 31.3.2004: Felice De Grandi

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE RAIFFEISEN 2003





Suivre un cours tranquille. Le fleuve suit maintenant un cours paisible.
Il fait son lit, il se couche, entraînant dans son sillage des villes et des villages,
des hommes et des femmes qui se lient d'amitié avec lui.

Laufenbourg



COMPARAISON DES CHIFFRES DES ENTREPRISES DU GROUPE

	Banques Raiffeisen		USBR		Autres entreprises du Groupe		Effets de la consolidation		Groupe Raiffeisen	
	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF
Compte de résultat										
Résultat des opérations d'intérêts	1'456	1'316	108	121	8	5	7	9	1'579	1'451
Résultat des opérations de comm. et des prestations de service	99	94	55	49	3	3	– 28	– 27	129	119
Résultat des opérations de négoce	41	33	24	31	0	0	1	– 2	66	62
Autres résultats ordinaires	76	98	125	105	142	143	– 209	– 228	134	118
Produit brut	1'672	1'541	312	306	153	151	– 229	– 248	1'908	1'750
Charges de personnel	– 476	– 449	– 122	– 119	– 63	– 63	22	23	– 639	– 608
Autres charges d'exploitation	– 522	– 504	– 124	– 115	– 62	– 64	295	271	– 413	– 412
Charges d'exploitation	– 998	– 953	– 246	– 234	– 125	– 127	317	294	– 1'052	– 1'020
Bénéfice brut	674	588	66	72	28	24	88	46	856	730
Amortissements sur l'actif immobilisé	– 119	– 104	– 25	– 44	– 21	– 18	31	24	– 134	– 142
Correctifs de valeur, provisions et pertes	– 505	– 352	– 10	– 7	– 6	– 8	368	297	– 153	– 70
Résultat d'exploit. (intermédiaire)	50	132	31	21	1	– 2	487	367	569	518
Chiffres-clés du bilan										
Total du bilan	87'593	80'730	26'242	22'104	1'831	2'030	– 13'526	– 12'180	102'140	92'684
Prêts et crédits à la clientèle	76'557	70'689	4'538	4'632	261	232	– 56	348	81'377	75'901
Fonds de la clientèle	70'706	64'899	3'998	3'319	56	58	0	117	74'718	68'393



B I L A N – A P E R Ç U S U R 5 A N S

	2003 en mio. CHF	2002 en mio. CHF	2001 en mio. CHF	2000 en mio. CHF	1999 en mio. CHF
Actifs					
Liquidités	1'234	997	1'036	904	1'218
Créances résultant de papiers monétaires	15	18	25	33	25
Créances sur les banques	14'288	10'814	5'463	4'544	3'111
Créances sur la clientèle	7'223	7'331	7'320	7'030	6'710
Créances hypothécaires	74'154	68'570	63'501	59'251	55'123
Prêts et crédits à la clientèle	81'377	75'901	70'821	66'281	61'833
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	25	27	73	74	91
Immobilisations financières	3'049	2'771	2'988	3'192	2'990
Participations non consolidées	120	114	110	79	27
Immobilisations corporelles	1'558	1'511	1'464	1'522	1'458
Valeurs immatérielles	–	4	8	13	–
Comptes de régularisation	275	271	279	328	279
Autres actifs	199	256	142	172	152
Total des actifs	102'140	92'684	82'409	77'142	71'184
Passifs					
Engagements envers les banques	13'040	9'509	6'127	6'267	3'937
Eng. envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	57'228	51'499	45'645	42'055	42'540
Autres engagements envers la clientèle	8'167	7'305	7'247	7'135	5'852
Obligations de caisse	9'323	9'589	9'133	8'116	6'731
Fonds de la clientèle	74'718	68'393	62'025	57'306	55'123
Emprunts et prêts des centr. d'émission de lettres de gage	7'506	8'124	8'188	7'890	7'201
Comptes de régularisation	557	562	510	477	391
Autres passifs	483	776	726	686	458
Correctifs de valeur et provisions	1'031	986	952	983	903
Capital social	320	287	249	224	199
Réserves de bénéfice	4'032	3'618	3'297	2'960	2'637
Bénéfice du Groupe	453	429	335	349	335
Total du capital propre	4'805	4'334	3'881	3'533	3'171
Total des passifs	102'140	92'684	82'409	77'142	71'184

-100-

C O M P T E D E R É S U L T A T – A P E R Ç U S U R 5 A N S

	2003 en mio. CHF	2002 en mio. CHF	2001 en mio. CHF	2000 en mio. CHF	1999 en mio. CHF
Résultat des opérations d'intérêts					
Produit des intérêts et des escomptes	2'795	3'049	3'115	2'787	2'466
Produit des int. et des dividendes des immob. financières	98	106	115	123	126
Charges d'intérêts	– 1'314	– 1'704	– 1'904	– 1'699	– 1'473
Résultat des opérations d'intérêts	1'579	1'451	1'326	1'211	1'119
Produit des commissions sur les opérations de crédit	6	4	3	2	2
Prod. des comm. sur les op. de négoce de tit. et les placem.	105	104	113	145	107
Produits de comm. sur les autres prestations de services	30	22	18	16	19
Charges de commissions	– 12	– 11	– 9	– 11	– 6
Résultat des opérations de négoce et des prestations de service	129	119	125	152	122
Résultat des opérations de négoce	66	62	54	55	44
Produit des aliénations d'immobilisations financières	2	1	–	–	1
Produit des participations	7	8	8	4	1
Résultat des immeubles	19	17	20	19	17
Autres produits ordinaires	110	103	91	91	98
Autres charges ordinaires	– 4	– 11	– 12	– 9	– 10
Autres résultats ordinaires	134	118	107	105	107
Produit brut	1'908	1'750	1'612	1'523	1'392
Charges de personnel	– 639	– 608	– 556	– 494	– 434
Autres charges d'exploitation	– 413	– 412	– 377	– 337	– 298
Charges d'exploitation	– 1'052	– 1'020	– 933	– 831	– 732
Bénéfice brut	856	730	679	692	660
Amortissements sur l'actif immobilisé	– 134	– 142	– 228	– 115	– 88
Correctifs de valeur, provisions et pertes	– 153	– 70	– 77	– 84	– 111
Résultat intermédiaire	569	518	374	493	461
Produits extraordinaires	29	7	1	4	26
Charges extraordinaires	– 5	– 2	– 13	– 6	– 5
Impôts	– 140	– 94	– 27	– 142	– 147
Bénéfice du Groupe	453	429	335	349	335

-101-





Ouvrir la voie. Le Rhin est arrivé à la frontière, mais il n'en a cure: il est le plus grand fleuve d'Europe et ouvre la voie – vers la mer et le monde entier.
Bâle



C A R A C T É R I S T I Q U E S E S S E N T I E L L E S D U G R O U P E R A I F F E I S E N

-104-

Les principales caractéristiques des Banques Raiffeisen sont évoquées en quelques mots ci-après:

Banques coopératives • Chacune des 470 Banques Raiffeisen est une coopérative autonome avec des organes élus par elle.

Sociétariat et part sociale • Les sociétaires soutiennent leur Banque Raiffeisen. Avec une part sociale chacun, ils sont, comme coopérateurs, copropriétaires de leur Banque.

Banques regroupées dans l'Union suisse • L'Union Suisse des Banques Raiffeisen permet aussi aux plus petites d'entre elles d'offrir une large gamme de services et de profiter de l'appui des spécialistes de l'Union dans le développement de certaines affaires. L'Union coordonne les activités du Groupe, met en place les conditions cadre pour l'activité commerciale des Banques Raiffeisen locales (par exemple pour l'informatique, les infrastructures ou le refinancement), qu'elle soutient et conseille dans tous les domaines.

Fonctions de trésorerie, négoces et transactions bancaires (Banque centrale) • L'Union Suisse des Banques Raiffeisen assure la trésorerie centrale, le négoces et les transactions bancaires pour le Groupe.

Sécurité et solidarité • L'Union représente une structure d'avenir fiable, basée sur la solidarité. Dans le processus de sécurité qui régit les Banques Raiffeisen, l'Union suisse est la dernière ligne de défense.

Maîtrise des affaires • Chaque Banque Raiffeisen a son propre rayon d'activité. Elle ne peut faire des affaires actives que dans sa circonscription clairement délimitée.

Proximité • Etre à proximité de ses clients: le principe est non seulement une règle morale (philosophie du Groupe) mais aussi une réalité géographique. Les directeurs et les collaborateurs connaissent les sociétaires et les clients personnellement.

Crédits aux sociétaires • Les crédits sont accordés principalement aux sociétaires, contre garantie, et à des collectivités de droit public. La majeure partie des fonds prêtés est investie dans des immeubles d'habitation.

Conditions • Chaque Banque Raiffeisen est autonome dans la détermination des taux d'intérêts, qu'elle pratique. Les produits réservés aux sociétaires sont particulièrement attrayants.

